



PROJECT MUSE®

Entre le mil et le franc

Piché, Victor, Cordell, Dennis

Published by Presses de l'Université du Québec

Piché, Victor & Cordell, Dennis.

Entre le mil et le franc: Un siècle de migrations circulaires en Afrique de l'Ouest. Le cas du Burkina Faso.

Presses de l'Université du Québec, 2015.

Project MUSE., <https://muse.jhu.edu/>.



➔ For additional information about this book
<https://muse.jhu.edu/book/43842>



CHAPITRE 1

LA MIGRATION EN AFRIQUE, D'HIER À AUJOURD'HUI

DEPUIS 1965, LA DIVISION DE LA POPULATION DU Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies a constitué une base de données mondiale sur les migrations internationales. Cette division publie périodiquement des informations sur l'évolution du nombre de personnes recensées en dehors de leur pays de naissance. Selon le dernier rapport (Nations Unies, 2013), il y aurait eu en 2010 environ 19 millions de migrants internationaux sur le continent africain, soit près de 2 % de la population totale africaine et 9 % de tous les migrants internationaux. L'Afrique de l'Ouest est la région qui comporte le plus grand nombre de migrants internationaux, grâce entre



autres à la proportion élevée de migrants internationaux en Côte d'Ivoire. La situation aurait peu évolué depuis les années 1980. Ces chiffres donnent faussement l'impression d'une mobilité internationale réduite en Afrique de l'Ouest, car une grande partie de la migration ouest-africaine est de nature circulaire et, de ce fait, les recensements sous-estiment de beaucoup ce type de mobilité. Le présent chapitre vise donc à montrer l'importance des migrations de travail circulaires en Afrique de l'Ouest, autant historiquement qu'aujourd'hui.

Dans un premier temps, nous resituons l'ensemble des mouvements migratoires burkinabè dans le contexte plus global des mouvements de population en Afrique de l'Ouest. Notre survol de la migration de travail en Afrique de l'Ouest illustre l'importance et l'ancienneté de la mobilité dans cette région du monde. Nous démontrerons ensuite que les migrations précoloniales et coloniales en Afrique de l'Ouest sont en continuité avec la migration de travail du ^{xx}e siècle. Dans une troisième partie, nous abordons les concepts et les cadres théoriques utilisés pour l'analyse de la migration qui serviront de toile de fond pour la compréhension et l'interprétation des résultats présentés dans les chapitres subséquents. Enfin, les données de base que nous utilisons pour l'étude historique de la migration sont décrites, en particulier les deux enquêtes nationales sur la migration au Burkina Faso.

LES GRANDS RÉSEAUX CONTEMPORAINS DE MIGRATION DE TRAVAIL EN AFRIQUE DE L'OUEST, 1900-1975

La migration est un phénomène omniprésent en Afrique de l'Ouest contemporaine (Adepoju, 2010 ; Oucho, 2011 ; Kabbanji, 2011a). Comme nous venons de le voir, les données compilées par les Nations Unies montrent que ce sont les pays de cette partie du continent qui affichent la plus grande concentration de migrants, y compris un nombre croissant de femmes et d'enfants (Adepoju, 1988a ; Nations Unies, 2009, 2013). Déjà dans les années 1980, Skinner (1985) soulignait l'ampleur du phénomène, alléguant qu'« il n'est pas une seule société traditionnelle africaine qui ait subi l'influence de la migration de travail » (p. 19).

Au ^{xx}e siècle, les déplacements entre l'intérieur et la côte eurent pour effet de redistribuer de manière significative la population d'Afrique de l'Ouest. À partir de données qu'il admet être éparées, Amin estime que dans les années 1920, environ les deux tiers de la population vivaient à l'intérieur des terres, et l'autre tiers, dans les régions côtières ; de cette époque jusqu'au début des années 1970, la majorité de la population s'est déplacée vers le sud et s'est dispersée de manière à peu près égale dans les deux régions (Amin, 1974, p. 11-13). Cette distribution n'a pas changé de façon appréciable au cours des dernières décennies.

La migration de travail contemporaine en Afrique de l'Ouest recouvre principalement deux types de flux (Lalou, 1996). Le premier est constitué de migrants provenant de régions intérieures moins développées et qui se déplacent vers les zones côtières productrices des cultures commerciales et qui exploitent leurs ressources naturelles pour l'exportation sur le marché international (Amin, 1974 ; Adepoju, 1990 ; Ricca, 1990). Le second relie les régions rurales et urbaines et est en grande partie responsable du développement fulgurant des villes qui, dans les années 1980, atteint près de 8 % annuellement dans certains pays (Gregory, 1988). Les réseaux internes de la plupart des pays amènent les habitants des régions rurales vers les villes (et bien souvent les ramènent à leur point de départ, bien qu'en nombre beaucoup moins important). De plus, dans bien des cas, certains migrants d'une région rurale d'un pays se dirigent vers une région urbaine d'un autre pays, participant ainsi à la migration internationale.

Les destinations les plus importantes de l'Afrique de l'Ouest sont la Gambie, le Sénégal, le Nigéria et la Côte d'Ivoire (Ricca, 1990, p. 33). Depuis la fin du XIX^e siècle, la Gambie a accueilli un grand nombre de migrants que l'on a dénommés « fermiers étrangers » et qui provenaient des régions intérieures (Swindell, 1980, p. 101 ; Webb, 1992, p. 549-550). À la même époque, au Sénégal occidental, les *navétanes*, des migrants issus de la vallée du fleuve Sénégal en Mauritanie, au Mali et au Sénégal même, commencent à se frayer un chemin jusqu'à la côte (Adams, 1977 ; Manchuelle, 1987, 1989a, 1989b). L'accession du Nigéria au statut de destination majeure date du boom pétrolier des années 1970 (Banque mondiale, 1990, p. I, 83-84).

En Côte d'Ivoire, les autorités coloniales françaises imposent des politiques qui forcent les migrations vers la colonie durant les premières décennies du XX^e siècle, mais, ironiquement, comme nous le verrons, ce pays ne deviendra une destination majeure qu'après la Seconde Guerre mondiale – particulièrement à la suite de l'abolition des travaux forcés dans les années 1940. L'effet sera spectaculaire : le recensement ivoirien de 1975 indique que les immigrants constituent alors plus du cinquième de la population ; les données des années 1990 évaluent ce chiffre à 25 %, le plus haut pourcentage jamais enregistré dans tous les pays du continent (Banque mondiale, 1990, p. II, 9).

Avant l'essor spectaculaire de la migration vers la Côte d'Ivoire au milieu du XX^e siècle, c'est le Ghana méridional qui constitue la destination majeure pour les migrants issus des parties occidentale et centrale du Sahel (Ghana septentrional, Mali, Burkina Faso et Niger). Ces travailleurs migrants se dirigent vers la colonie britannique pour travailler dans les plantations de cacao et de café et dans les mines ; ils se joignent également aux équipes chargées de construire les infrastructures portuaires et autres types d'installations (Thomas, 1973 ; Rouch, 1956 ; Cordell, 2013).

Le nombre de migrations vers le Ghana chutera avec la récession économique des années 1960 et 1970, mais elles reprendront de la vigueur au début des années 1990 grâce à un nouvel essor de l'économie.

En ce qui concerne les lieux d'origine, les plus importants sont la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Togo et le Ghana. C'est au Burkina et au Ghana que l'effet de la migration internationale se fait le plus sentir (au cours des dernières années, les Burkinabè se sont généralement tournés vers la Côte d'Ivoire, et les Ghanéens ont tendance à émigrer au Nigéria) (Ricca, 1990, p. 33 ; Banque mondiale, 1990, p. I, 17-18 ; Swindell, 1985, p. 117-125).

Durant les années 1920, les migrants manquant des terres intérieures commencent à migrer vers la côte en ayant comme objectif le Libéria, où ils travaillent dans les premières plantations de caoutchouc de la compagnie Firestone (Riddell, 1970 ; Hart, 1982, p. 92 ; Skinner, 1985, p. 24-25). Cette mobilité est stimulée par l'abolition du servage durant les années 1930, qui affranchit plusieurs personnes de l'esclavage et leur permet de se déplacer. Durant les années 1940 et 1950, l'octroi de concessions minières à des firmes étrangères stimule encore davantage cette mobilité (Sawyer, 1992, p. 248-262 ; Cordell, 2013). La migration circulaire se poursuit et prend de l'ampleur vers la fin des années 1960. Les données à ce sujet sont peu abondantes, mais une enquête effectuée auprès de 52 chefs de famille du village de Gbeibini durant cette décennie a révélé 155 déplacements pour aller travailler dans les plantations de caoutchouc et dans les mines ; à Gipo, un village voisin, un échantillon représentatif de 50 chefs de famille révélera 116 déplacements semblables (Riddell, 1970, p. 167-169). Dans les années 1990, la guerre civile au Libéria et la fermeture des plantations de Firestone ont sans nul doute interrompu cette forme de circulation.

Le Nigéria s'éloigne quelque peu de ces tendances. D'abord, la partie nord du pays n'a pas constitué une réserve de main-d'œuvre pour la côte. À l'époque précoloniale, elle se transforme par ses propres moyens en un pôle de développement économique important. La création ancienne des cités-États hausa, leur emplacement à la limite sud du système caravanier transsaharien au Soudan central, et la transformation subséquente de la région pour devenir le Sokoto Califat au début du XIX^e siècle créeront un vaste marché. La stabilité et le dynamisme économique feront de la région une importante destination tant pour les migrants volontaires que pour les esclaves au cours du siècle précédant la conquête coloniale (Mahadi et Inikori, 1987).

Peu après l'imposition du régime colonial, l'achèvement du chemin de fer entre Kano et la côte provoque l'expansion de la culture de l'arachide et, avec elle, de la migration de travail. De plus, après 1906, les sociétés britanniques se mettent à exploiter les mines d'étain sur le plateau de Jos, ce qui entraîne un grand besoin de travailleurs migrants. Après une période initiale de résistance,

l'élimination des concurrents africains ainsi que le soutien gouvernemental pour le recrutement poussent les gens vers les mines (Morrison, 1977, p. 205-216 ; Freund, 1981). Avec l'expansion de la domination britannique, un autre flux de migrants se développe à partir des régions méridionales du Nigéria. Bénéficiant d'une éducation occidentale, ils occupent les postes de niveaux inférieur et intermédiaire au sein de l'administration coloniale. Après l'indépendance, les conflits entre habitants du nord et du sud – respectivement musulmans et chrétiens – amènent une diminution de ce flux migratoire, mais il demeure toutefois important. Le nord du Nigéria reste également une importante destination pour les migrants des États voisins comme le Niger et le Ghana (Amin, 1974, p. 22-23 ; Painter, 1987 ; Adepoju, 1990 ; Ricca, 1990, p. 33).

De plus, il existe des circuits migratoires interrégionaux dans chacune des trois plus importantes régions du Nigéria. À partir des données recueillies lors du recensement de 1952-1953, Amin estime que ces vagues de migrants équivalent à 30 % de tous les déplacements. Au nord du pays, il note que les migrants quittent la zone centrale plus peuplée pour se diriger vers l'est et le nord-est. À l'est du pays, les habitants quittent le territoire ibo pour se diriger vers la « ceinture centrale » (*middle belt*) au nord-ouest, le delta du Niger au sud-ouest, et les régions productrices de cacao et d'huile de palme à l'ouest. Dans la partie ouest, les migrants partent vers les zones urbaines de Lagos et Ibadan plus au sud, vers les zones de cacao à l'est, et vers la « ceinture centrale » au nord-est. Les déplacements en provenance des centres ruraux vers des centres urbains seront également importants dans les trois régions. Enfin, un grand nombre de migrants se rendent dans les régions avoisinantes de Fernando Po et du Cameroun occidental (Amin, 1974, p. 10, 17, 22-23).

L'enquête de Prothero sur la migration en Afrique de l'Ouest indique que les flux migratoires du Nigéria sont restés à peu près les mêmes dans les années 1970 (Prothero, 1977). La mobilité continue à contribuer à la croissance des villes ; en 1975, par exemple, 18 % de la population nigériane vivent dans des régions urbaines (Gregory, 1988). À peu près à la même époque, une étude sur les migrants de Oshogbo démontre l'importance des liens entretenus de façon continue entre les régions urbaines et rurales (Adepoju, 1974). Jusqu'en 1985, la proportion de la population nigériane vivant dans les centres urbains augmentera à 28 % (Population Reference Bureau, 1985).

Ce portrait de la migration en Afrique de l'Ouest dans les trois premiers quarts du xx^e siècle démolit le stéréotype selon lequel les communautés africaines sont résistantes au changement, qu'elles existent en vase clos et sont autosuffisantes. Les gens – en fait, des populations entières – sont mobiles en Afrique de l'Ouest depuis très longtemps. Comme nous le soulignons dans la prochaine section, plusieurs types de migrations caractérisent l'histoire migratoire en Afrique de l'Ouest.

LA MIGRATION DANS L'HISTOIRE RÉCENTE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Les populations de l'Afrique de l'Ouest se sont toujours déplacées. À travers la région, certaines des plus vieilles traditions orales sont en fait des récits migratoires. C'est le cas notamment des nomades, évidemment, mais aussi celui des paysans, tant hommes que femmes, vivant à l'intérieur d'États qu'ils considéraient comme étant trop restrictifs. Avant de fonder le Royaume du Mali, par exemple, Sunjata et sa mère ont fui leur patrie pour chercher refuge et appui dans une odyssée à travers le Sahel occidental. La grande épopée relatant les épreuves de Sunjata, ses triomphes et son éventuel retour, aboutit à la puissante conclusion où le jeune mais sage migrant de retour rend hommage à d'autres migrants parmi ses partisans en leur offrant des terres, tout en reconnaissant les droits primordiaux des anciens non migrants sur leurs propres terres (Niani, 1965, p. 26-38, 47-55, 73-83). Bien que l'histoire de Sunjata soit sans nul doute plus un portrait social qu'un récit historique de migration pouvant être interprété littéralement (Sisoko et Johnson, 1986), son traitement de l'espace et de la mobilité laisse présager certaines attitudes contemporaines par rapport aux frontières (Adepoju, 1988a, p. 60). À l'époque, Sunjata, sa mère et ses partisans déménagent d'un État à un autre, cherchant refuge et gagne-pain ; aujourd'hui, ce sont les Soninke et les Poular qui quittent la vallée du fleuve Sénégal, en Mauritanie, pour l'État voisin du Sénégal ou la lointaine France, ou les Burkinabè qui partent à la recherche d'un travail en Côte d'Ivoire, ou encore les Béninois qui se fraient un chemin jusqu'au Nigéria voisin.

Les guerriers ont eux aussi migré vers le centre du Sahel. Dans la région qui fait l'objet de la présente étude, ceux-ci comprenaient les migrants qui, d'après la tradition orale, se ruèrent, au ^{xvi}^e siècle, vers l'ouest et le sud en partant du Niger, où ils attaquèrent les habitants locaux et établirent avec les dirigeants des relations patrons-clients et des alliances matrimoniales. Ces guerriers en vinrent à fonder les États dagomba, dans le Ghana actuel, et les royaumes mossi, au Burkina Faso (Fage, 1964, p. 177-191 ; Izard, 1986). Des exemples plus récents provenant de la même région relatent la migration des guerriers zarma du Niger occidental vers Karaga dans le Dagomba au milieu du ^{xix}^e siècle, où ils vendent des chevaux reçus en échange de prisonniers capturés au cours de combats contre le *jihād*, ou guerre sainte, des Fulani (Holden, 1965, p. 60, cité dans Painter, 1988, p. 88). Au milieu des années 1860, ils s'enrôlent comme mercenaires au service du dirigeant de Karaga, qui paie un tribut annuel d'esclaves au roi d'Asante. Ils s'attaquent d'abord aux Gurunsi du Burkina actuel, mais par la suite, plusieurs dirigeants zarma établissent leurs propres bases en territoire gurunsi, mettent sur pied leurs propres forces armées composées d'esclaves gurunsi, et se retournent contre leurs anciens dirigeants, attaquant Karaga et l'ensemble du territoire Dagomba. Ils représentent ainsi une puissance redoutable, expatriant

certains prisonniers vers le pays mossi en échange de chevaux et expédiant les autres soit vers l'est en territoire zarma, où ils deviennent des esclaves attirés aux champs, soit vers l'ouest, à Salaga, où ils sont vendus (Painter, 1988, p. 88-90).

La migration en Afrique de l'Ouest prend diverses formes avec le temps, dont la plupart jettent un pont sur la division précoloniale/coloniale conventionnelle. Sans vouloir être exhaustif, nous proposons ci-après plusieurs formes de mobilité, avec au moins un exemple pour chacune d'entre elles. Nous portons une attention particulière aux modèles et aux types de mobilités ayant affecté le Burkina, la Côte d'Ivoire et le Ghana des époques précoloniale et coloniale.

— Les migrations de colonisation

Mise à part l'épopée de Sunjata, d'autres récits traditionnels relatent les migrations de colonisation, c'est-à-dire l'installation de peuples sur de nouvelles terres. Dans le vocabulaire conventionnel, ce type de mobilité est généralement appelée « migration traditionnelle », ou « migration archaïque », et n'implique pas de transformations sociales profondes puisqu'il recrée plutôt la société d'origine dans un nouvel environnement. La migration des Lobi est parfois citée pour illustrer ce type de mobilité (Père, 1988). Parce qu'on s'en sert fréquemment à titre d'exemple, et parce que les Lobi vivent au Burkina, au Ghana et en Côte d'Ivoire, les lieux d'étude de ce livre, nous en traiterons plus longuement.

Durant la deuxième moitié du XVIII^e siècle, le peuple lobi commence sa migration du nord du Ghana vers le Burkina possiblement en raison de perturbations dans les États du Dagomba et du Gonja. Environ un siècle plus tard, les Lobi du Burkina font leur apparition au nord de la Côte d'Ivoire. À la fin des années 1960, leur migration atteint le royaume abron et la préfecture de Bondoukou (Fièloux, 1976, p. 43-49). Amin (1974, p. 53-54) écrit que la migration des Lobi est « le plus important vestige des mouvements de peuples traditionnels » d'Afrique de l'Ouest. Toutefois, contrairement aux observations d'Amin, Fièloux souligne que, malgré les débuts précoloniaux de leurs migrations, le peuple lobi de la Côte d'Ivoire a fait plus que transplanter une reproduction de sa société au Burkina. Le nouveau contexte provoquera des changements dans l'organisation religieuse, sociale, politique et économique (Amselle, 1976, p. 5 ; Fièloux, 1976). Dans le secteur religieux, par exemple, les Lobi de la Côte d'Ivoire n'ont pas la prétention de recréer les temples religieux de leur terre d'origine. En fait, les lieux sacrés des terres d'origine engendrent un « mouvement de retour » des migrants au Burkina pour les principales fêtes religieuses (Fièloux, 1976, p. 60-61). Certaines pratiques sociales changent aussi et ont beaucoup d'effet sur la mobilité. Par exemple, la coutume de la « cérémonie du millet du père » au cours de laquelle la « permission » de migrer est demandée aux ancêtres est moins célébrée. Fièloux interprète ce changement comme un reflet de la diminution de l'influence des aînés sur la mobilité (1976, p. 51-52, 61). Puisque

ce rituel est célébré une fois l'an seulement, il se peut également que le taux croissant de migration circulaire (saisonnière) – en Côte d'Ivoire ou au Ghana voisin – rende impossible la demande par les migrants du consentement de leurs aînés avant chaque départ.

Le type d'installations change également. Alors que les villages lobi du Burkina des années 1960 continuent de reproduire les habitations denses et fortifiées décrites par Labouret (1930) dans les années 1930, ceux de la Côte d'Ivoire deviennent plus épars. De plus, comme les Lobi n'ont plus besoin d'un nombre minimal de guerriers pour assurer leur défense, les nouvelles colonies lobi abritent des populations dont la taille ne représente que la moitié de celles du Burkina (Fièloux, 1976, p. 54-56).

L'approche conventionnelle explique les « mouvements de peuples » comme les résultats naturels (c'est-à-dire traditionnels et ahistoriques) des relations entre les entités sociales internes de la société lobi, lesquelles se séparent une fois qu'elles ont atteint une certaine dimension, ou une fois que le groupe est parvenu à une phase particulière de son « cycle de vie ». De telles migrations ne sont pas réputées être de nature économique. Pourtant, la migration des Lobi en Côte d'Ivoire durant les premières décennies de l'époque coloniale, par exemple, répond à des changements économiques. Les Lobi du Burkina sont soumis aux exigences coloniales comme l'impôt par habitant, le portage et la fourniture de denrées alimentaires destinées aux militaires.

En Côte d'Ivoire, affectée par une pénurie chronique de travailleurs, les autorités coloniales imposent moins de demandes, espérant en cela attirer des migrants lobi. La tactique connaîtra du succès, et un nombre croissant de Lobi quitteront le Burkina pour la colonie plus au sud. En 1920, cependant, l'administration modifie sa stratégie et augmente ses demandes économiques. Les Lobi réagissent encore une fois au nouvel environnement économique – cette fois en choisissant le Ghana colonial comme destination. Le changement est si marqué qu'en 1922, les Français inversent leurs politiques. Et, une fois de plus, les Lobi répondent en migrant vers la colonie française (Fièloux, 1976, p. 48-49, 51-52). Trente ans plus tard, soit en 1951, les autorités du Bouna écrivent que le « développement économique sera proportionnel à l'accroissement du nombre de fermiers lobi » (Rapport Bouna, cité dans Fièloux, 1976, p. 49). Dans les années 1960, la production des Lobi pour le marché leur rapporte des revenus deux fois plus élevés que ceux des Lobi du Burkina, et les emplois rémunérés sont dix fois plus répandus (Fièloux, 1976, p. 56-59).

Les formes et l'organisation du travail en Côte d'Ivoire changent également. La garde collective des troupeaux et le travail communautaire par les jeunes garçons deviennent tous deux moins répandus, et la coutume pour les hommes de travailler sans salaire pour une « belle-famille » potentielle est

moins observée. En général, les Lobi de la Côte d'Ivoire, qui fournissent du travail à leurs congénères, s'attendent à ce qu'ils leur rendent la réciprocité. D'autres différences, minimes, incluent la pratique, en Côte d'Ivoire, de l'embauche de travailleurs occasionnels (Fièloux, 1976, p. 56-59).

À la lumière de ce qui précède, il est probablement plus approprié de voir la migration des Lobi en relation avec les changements économiques, et non comme étant le dernier soubresaut de migrations « archaïques » provoquées par des caractéristiques culturelles essentialistes. Bien qu'il ait été dit que les Lobi possèdent une « psychologie particulière » qui encourage la migration, des études démontrent que, en réalité, ils ne se déplacent pas aussi fréquemment qu'on aurait cru. En moyenne, les migrants que Fièloux a étudiés ont vécu dans trois villages différents durant leur vie. De plus, ils ont montré une certaine stabilité durant de longues périodes : 28 % durant plus de 15 ans par rapport à 31 % durant moins de 5 ans (Fièloux, 1976, p. 51-52).

Ainsi, la colonisation, qu'elle ait été causée par la migration des Lobi ou par les déplacements d'autres Africains vers de nouvelles terres, doit être située dans un contexte social et historique plus vaste. Les hommes et les femmes qui s'établissent sur de nouvelles terres durant l'époque précoloniale le font en grande partie pour des raisons similaires à ceux qui ont migré durant l'époque coloniale et celle de l'indépendance. Ce lien conduit Amselle (1976, p. 20-21) à suggérer une approche qui tient compte des continuités dans les divisions précoloniale/coloniale et traditionnelle/moderne.

Une perspective similaire amène à comprendre la migration commerciale, qui créa un espace économique unifié en Afrique de l'Ouest.

— Les migrations commerciales

Nous avons mentionné plus tôt que les peuples d'Afrique de l'Ouest ont tendance à percevoir la région comme une zone économique unifiée. Plusieurs formes de migrations commerciales, reflétant le style de vie ouest-africain durant des siècles, jettent les bases de cette unification. De nombreux commerçants et marchands sont mobiles en Afrique de l'Ouest précoloniale ; ils se déplacent le long de circuits établis ou suivant les diasporas commerciales façonnées par l'ethnicité ou l'islam, ou les deux (Curtin, 1984, p. 15-60 ; Brooks, 1993). Quantité de ces réseaux ont survécu jusqu'à l'époque coloniale et à celle de l'indépendance, et démontrent la façon dont ce type de mobilité « traditionnelle » conduit à l'émergence de la migration contemporaine.

Les circuits commerciaux des musulmans seront sans doute les plus développés de l'Afrique de l'Ouest. Leur religion les soumet à un ensemble de pratiques culturelles et éthiques qui les gardent unis. Parmi ces circuits, notons celui des Juula, au Sahel occidental, dont l'origine remonte aux Soninke, qui

abandonnent leurs terres de l'ancien empire du Ghana pour se disperser. Avec le temps, les marchands juula s'enracinent progressivement dans les communautés locales, créant ainsi des sous-réseaux : les Jahanke en Sénégambie, dans les hautes terres du Futa Jallon ; les Maraka au cœur des États bambara ; et les Yarse plus à l'est dans les royaumes mossi du Burkina Faso actuel (Lovejoy, 1973).

Les Juula s'installent aussi en communauté dans le sud avec comme visée de contrôler les sources d'approvisionnement en or. De plus, ils s'adonnent au commerce d'esclaves – destinés au marché dit « de l'Atlantique » ainsi qu'aux marchés musulmans de l'Afrique de l'Ouest, du Sahara et de régions encore plus éloignées. Ces activités conduisent au développement de réseaux est-ouest au Sahel, liant par le fait même les colonies et les sociétés musulmanes et encourageant la diffusion de l'islam. À cet effet, Rouch fait référence à l'islam pour expliquer la présence précoce des Juula au Ghana actuel, émettant l'hypothèse que ceux-ci ont dévié de leurs routes commerciales pour se diriger au sud de cette partie de l'Afrique de l'Ouest afin d'éviter les États mossi, dont les populations sont hostiles à l'islam (Rouch, 1960, p. 372-373).

Les migrations des Soninke à l'origine de celles des Juula se sont poursuivies jusqu'au cœur de l'ère contemporaine. L'analyse que fait Traoré (1994) des déplacements des Soninke à partir de la vallée du fleuve Sénégal en Mauritanie et au Sénégal vers d'autres parties du Sénégal (p. ex. Dakar), et en France, suggère que l'expérience historique de la migration fait aujourd'hui de celle-ci une stratégie économique plus attrayante. Leur réseau s'étend maintenant à tout le continent, s'étalant au nord, en passant par l'Atlantique, jusqu'à Paris, et à l'ouest jusqu'à New York, et peut-être plus loin encore (Timera, 1991). Une blague qui circule en Afrique de l'Ouest raconte que lorsque les premiers astronautes américains ont débarqué en sol lunaire et ont ouvert la porte de leur module pour poser « un pas de géant pour l'humanité », ils ont été accueillis au bas de la rampe par un commerçant soninke déployant un étalage impressionnant de montres et de verres fumés.

Plus à l'est, un ensemble similaire de diasporas musulmanes s'intègrent à la savane centrale et au Sahel. Une fois de plus, c'est Lovejoy (1983) qui résume peut-être le mieux les caractéristiques de ce réseau :

Les marchands provenant des États du Bariba se faisaient appeler Wangara, ce qui démontrerait leur lien antérieur avec les Songhay [un autre des grands empires médiévaux d'Afrique de l'Ouest], et par la suite avec les Juula par le commerce de l'or. Les marchands hausa s'identifiaient à leur ville de résidence ou à leur lieu d'origine, ou aux deux... Le terme Wangarawa était une adaptation locale pour définir les immigrants venant des régions occidentales, incluant les habitants associés à l'ancien réseau songhay, les Wangara des villes bariba, et les Juula des régions plus éloignées (p. 91, notre traduction).

Ces réseaux, regroupés pour la plupart dans la partie nord du Nigéria et du Bénin actuels et dans la partie sud du Niger, ont longtemps servi de liens entre des terres aussi éloignées que le Ghana occidental et le Soudan oriental. Les Hausa migrent aussi vers le sud, à partir de certaines villes du Sahel et fondent des communautés commerciales en bordure de la forêt, où ils échangent des produits d'importation pour des produits locaux comme la noix de kola, un stimulant très utilisé en territoire hausa (Lovejoy, 1973, p. 1980). Au nord, ils migrent au Sahara et même au-delà, le hausa devenant ainsi vers la fin du XIX^e siècle la deuxième ou troisième langue la plus parlée à Tripoli (Cordell, 1977).

Bien que les routes ouvertes pour la première fois par ces marchands musulmans aient été certainement utiles aux migrants qui les ont suivis – les Zarma représentent un cas d'espèce – nous pouvons probablement affirmer que la continuité ethnique ayant caractérisé la migration commerciale des Soninke plus à l'ouest durant les époques précoloniale, coloniale et contemporaine n'est pas aussi prononcée au Sahel central et au Soudan. Cela est en partie dû, comme nous l'avons souligné antérieurement, au fait que le nord du Nigéria est devenu une zone d'immigration plutôt que d'émigration : le développement agricole au cœur du territoire hausa attire des migrants vers des régions comme celle, souvent citée, de Kano ; les mines d'étain méridionales près du plateau de Jos orientent la migration de travail vers la côte durant l'époque coloniale, ce qui ne sera pas le cas dans les régions plus à l'ouest (Mortimore et Wilson, 1965 ; Morrison, 1977 ; Mahadi et Inikori, 1987, p. 62-70).

La main-d'œuvre affectée au transport commercial constitue un autre aspect de la migration liée au commerce. Vu le faible niveau technologique, le déplacement des biens dépend souvent de porteurs. Et bien que les animaux, notamment les chameaux et les ânes en Afrique de l'Ouest, transportent des biens, il faut quand même l'apport du labeur humain pour les charger, les décharger, les transporter et les soigner. En plus des porteurs et des routiers, le commerce en région éloignée est également dépendant de guides et d'agents. Dans le cas du pays hausa, les caravanes sont souvent longues et sophistiquées. Swindell (1992) en fournit une description éclairante :

L'imam Imoru était un ecclésiastique musulman et le fils d'un commerçant de régions éloignées, qui écrivit sur l'économie et la société hausa entre les années 1883 et 1891. Imoru rapporta l'importance du commerce dans les régions éloignées (*fatauci*), et plus particulièrement celui de la noix de kola entre le pays hausa et gonja (*fataucin Gonja*), et celui des tissus entre Kano et Nupe. Imoru apercevait souvent de longues caravanes formées de porteurs engagés, de bétail, de femmes et d'enfants. Ces caravanes étaient hautement organisées et menées par des chefs de caravanes (*madugu* ou *jaji*) assistés de guides (*jagaba*) et d'un scribe (*malamin ayari*), ce dernier

étant responsable du paiement des taxes routières (*garama*) qui étaient versées dans chaque ville de passage et calculées selon le nombre de porteurs et d'animaux de traction utilisés par chaque commerçant (p. 139, notre traduction).

Ce genre de commerce est particulièrement développé en territoire hausa, mais aussi entre ce territoire et les abords du désert, au nord, et de la forêt, au sud (voir Lovejoy, 1980 ; Ogunremi, 1982 ; Duffill et Lovejoy, 1985). Cependant, comme le démontrent les études de cas décrites dans *The Workers of African Trade*, de tels réseaux existent également dans d'autres régions d'Afrique de l'Ouest et ailleurs (Coquery-Vidrovitch et Lovejoy, 1985). En fait, cet ouvrage conclut que « ces travailleurs – porteurs et routiers – ont constitué la forme la plus ancienne et la plus massive de migration de travail de l'histoire africaine » (Coquery-Vidrovitch et Lovejoy, 1985, p. 11). Avec l'imposition de la loi coloniale vers la fin du XIX^e siècle, certains de ces migrants sont recrutés, volontairement ou autrement, comme « transporteurs » au service des intérêts publics et privés des Européens coloniaux. Rémunérés en espèces et parfois contraints d'acheter leur propre nourriture dans les villes qu'ils traversent, ces travailleurs migrants contribuent aussi à stimuler la production de denrées alimentaires destinées à la vente (Swindell, 1992). Ainsi, ils introduisent certains aspects des relations capitalistes de production dans les régions rurales.

La migration commerciale sur de longues distances est d'une certaine façon moins développée dans les sociétés non musulmanes des régions côtières de l'Afrique de l'Ouest, probablement parce que les différences ethniques et religieuses empêchent toute association, et parce que les diasporas commerciales musulmanes occupent déjà cette niche. Mais d'importants réseaux régionaux ont effectivement existé, et ils sont basés sur une variété d'organisations. Chez les sociétés décentralisées du Igbo Ibibio au sud-est du Nigéria, par exemple, la croyance commune à un ensemble hiérarchique d'oracles jette les bases du culte d'Aro, dont les membres officiels et les messagers voyagent à travers la région pour y faire le commerce d'esclaves et d'une variété de marchandises (voir Lovejoy, 1983, p. 100).

— Les migrations religieuses

La religion aussi, notamment l'islam, incite les gens à se déplacer en Afrique de l'Ouest. Et après s'être déplacés, plusieurs d'entre eux choisissent de s'installer en route. Nombre de ces déplacements seront effectués de façon individuelle, comme dans le cas de ces milliers de musulmans pieux qui entreprennent un pèlerinage à la Mecque et s'arrêtent souvent, çà et là, sur le chemin du retour, pour enseigner, pratiquer le commerce ou l'agriculture, se marier ou s'installer en permanence (Naqar, 1972 ; Birks, 1978). D'autres migrent dans le but d'acquérir

une formation religieuse – pour étudier dans les centres locaux, régionaux et internationaux d'enseignement de l'Islam. Cette mobilité est souvent de nature circulaire et fréquemment associée, durant des siècles, à la migration commerciale musulmane de longue distance (Clark, 1994, p. 410-411).

Les musulmans se sont aussi déplacés en masse. L'époque des grands *jihads*, en reconfigurant le paysage religieux, politique, et même économique de l'Afrique de l'Ouest sahélienne entre la fin du XVI^e siècle et la fin du XIX^e siècle, a stimulé la migration (Hiskett, 1984, 1994). Poussés par des aspirations aussi mondaines que transcendantes, femmes et hommes – agriculteurs aussi bien que guerriers – se joignent à leurs dirigeants par centaines et même par milliers pour fonder les nouvelles villes de Dieu, et retournent souvent ultérieurement pour prendre d'assaut les plus anciennes.

Plus tard, l'intervention des Européens provoquera des comportements de mobilité du même genre chez les musulmans. Au milieu du XIX^e siècle, par exemple, quelque 10 000 cultivateurs et bergers quitteront Kaarta après la moisson pour rejoindre les troupes de al-Hajj Umar, et pour probablement revenir chez eux l'année suivante. Les migrants de retour encouragent les autres à partir, et le nombre de migrants augmente dans les années 1860, 1870 et 1880. L'affirmation de l'autorité française, l'imposition de lourds impôts et l'affranchissement des esclaves incitent à nouveau à l'émigration. Hanson (1994) estime que le nombre de personnes s'étant déplacées au cours de cette période se chiffre entre 36 000 et 50 000. D'autres musulmans migrent avec des dirigeants tels que Samory, lequel cherche d'abord à fuir pour ensuite affronter ses adversaires français. D'autres encore déménagent pour se joindre à de nouvelles communautés religieuses associées à la présence coloniale, comme celles des Mourides, au Sénégal, où l'on produit des arachides destinées à l'exportation vers la France (Klein, 1968).

Durant les XIX^e et XX^e siècles, la migration liée à la religion est, dans certaines régions, associée à la production de cultures commerciales. Les premières productions paysannes destinées au marché de la vallée du Haut-Sénégal et du fleuve Niger, par exemple, font augmenter les revenus et les besoins d'alphabétisation qui, par le fait même, donnent lieu à une demande d'enseignants islamiques itinérants (Harmon, 1992, p. 17-18). Un exemple différent nous vient de l'extrême-est de la région, où, à partir du début du XX^e siècle, les travailleurs migrants du nord du Nigéria et du Tchad suivent les pèlerins pour travailler contre rémunération dans de gros projets de développement agricole au Soudan, tel que le projet de Gezira (Birks, 1978, p. 37-38, 110, 114).

— Les traites des esclaves, l'esclavage, l'affranchissement et la migration

Le trafic d'esclaves dit « de l'Atlantique » est certainement la forme de migration historique la plus associée au continent africain de façon générale, et à l'Afrique de l'Ouest plus particulièrement (Curtin, 1969 ; Salau, 2010). Souvent décrite comme la plus gigantesque migration forcée de l'histoire du monde, la traite d'esclaves est réputée avoir provoqué, selon la plupart des chercheurs, le départ de près de 15 millions de personnes des côtes du continent entre la fin du xv^e siècle et la fin du xix^e siècle. Bien que moins bien connu, mais possiblement d'une ampleur démographique comparable, un second trafic d'esclaves africains, destinés au monde musulman, a également existé (Manning, 1990). Constitué de ce qui est communément appelé les trafics transsahariens de la mer Rouge et de l'océan Indien (à cause de ses destinations au Sahara, en Afrique du Nord, et dans le sud-ouest de l'Asie), ce commerce de captifs se prolongera pendant plus d'un millénaire – débutant avec la naissance de l'islam dans la partie sud du Sahara et au Sahel aux viii^e et ix^e siècles, et se poursuivant jusqu'à la consolidation du contrôle européen sur les colonies entre les deux guerres mondiales.

Nous n'avons pas l'intention ici de débattre de la question du nombre d'Africains déportés de force en dehors du continent, ou de la taille de la population africaine avant, pendant, et après les trafics atlantique et musulman. Nous voulons simplement souligner que les deux types de traites, en plus d'un important trafic interne de captifs, ont engendré une migration considérable en Afrique de l'Ouest¹. Puisque les sociétés africaines de l'Ouest ne prennent pas, dans une très large mesure, d'esclaves parmi les leurs, les raids d'esclaves chez d'autres peuples les amènent à se déplacer. Dans certains cas, les guerres produisent des prisonniers qui sont ultérieurement vendus comme esclaves, mais la capture d'esclaves n'est alors pas l'objectif premier. Toutefois, dans certaines régions d'Afrique de l'Ouest, les raids sont devenus une forme de migration circulaire saisonnière, les guerriers des peuples les plus forts partant régulièrement en expédition pour conquérir leurs voisins plus faibles².

Ces différents types de mobilités « traditionnelles » ont aussi un lien avec la migration dite « moderne ». Nous avons déjà fait allusion aux raids effectués durant chaque saison sèche par les guerriers zarma chez les Gurunsi du Burkina au cours de la deuxième moitié du xix^e siècle. S'appuyant sur la tradition orale datant de l'époque coloniale, Rouch en déduit que les guerres de la fin du xix^e siècle entre les

1. Dans plusieurs parties de l'Afrique, le pourcentage de personnes en servitude est très élevé. Par exemple, dans le Sahel de l'ouest (aujourd'hui le Sénégal, la Guinée, le Mali et la Mauritanie), les énumérations françaises dans les débuts de la période coloniale suggèrent que les esclaves constituent entre le tiers et la moitié des populations locales (Cordell, 2013). Catherine Coquery-Vidrovitch (2009) soutient quant à elle qu'un Africain sur deux est en état de servitude au xix^e siècle.
2. Pour une analyse des razzias dans le Sahel de l'est au début du xx^e siècle, voir Cordell (1984).

Zarma et les Gurunsi génèrent des migrations annuelles chez les jeunes hommes de tout le territoire longeant le Niger qui, plutôt que de partir à la conquête d'esclaves chez les Senufo ou les Gurunsi, amorcent un virage vers le sud en direction du territoire des Kumasi du Ghana actuel ou du secteur forestier de la Côte d'Ivoire, où ils travaillent dans les premières plantations de cacao. Environ à la même époque, la violence associée aux déplacements vers l'est des forces samory contribue à encourager ce genre de mobilité (Rouch, 1960, p. 374-375).

Rouch présente ce virage comme un exemple de « vastes mouvements traditionnels de populations » ayant conduit à l'émergence de la migration « moderne » (Rouch, 1960, p. 374-375). Mais il est également porté à minimiser les discontinuités et la force associées à ce changement. Il néglige de plus le fait que plusieurs gens ordinaires n'ayant jamais combattu ainsi que plusieurs paysans comptent parmi les premiers migrants. Painter (1988, p. 91-95) prétend quant à lui que ce virage n'est pas le produit « naturel » de la « modernisation », tel que l'a affirmé Rouch, mais qu'il est plutôt occasionné dans une large mesure par l'imposition draconienne par les Français de travaux et de taxes au début de l'époque coloniale. Quoi qu'il en soit, l'exemple des Zarma suggère la continuité. Et la migration associée aux raids d'esclaves contribue aussi à répandre les connaissances et l'expérience acquises sur la côte.

Les liens entre le commerce d'esclaves et la migration de travail « moderne » caractérisent aussi l'histoire de la vallée du fleuve Sénégal (Manchuelle, 1989a, 1989b, 1997). Jusqu'en 1890, il n'est pas rare pour les nobles de migrer vers les régions qui produisent des cultures commerciales afin d'y gagner de l'argent destiné à l'achat d'esclaves qui, en revanche, assurent le maintien de la production une fois rentrés avec eux dans la vallée. Les équivalents modernes de ces nobles sont les migrants soninke et poular issus de la même vallée, qui se déplacent vers Dakar ou vers la France, et dont les transferts monétaires sont utilisés pour l'embauche de travailleurs salariés qui viendront combler le vide laissé par leur départ (Ricca, 1990, p. 34 ; Dussauze-Ingrand, 1974 ; Timera, 1991 ; Traoré, 1994).

Les esclaves eux-mêmes, il va de soi, deviennent aussi des migrants dont la valeur, dit-on, augmente habituellement en fonction de leur éloignement par rapport à leur patrie d'origine. À travers l'Afrique de l'Ouest, la migration forcée associée à l'esclavage provoque une redistribution (et une réorganisation) du travail, particulièrement au XIX^e siècle, alors que l'abolition de la traite atlantique entraîne une chute des prix des esclaves. Ailleurs, cette mobilité crée une concentration de captifs (en plus, parfois, de migrants « volontaires » en quête de sécurité) dans les oasis du Sahara au nord du Nigéria, au centre-sud et au sud-est du Burkina Faso, dans les régions productrices d'arachides du Sénégal et enfin, probablement aussi dans les régions productrices de pétrole dans le sud

du Nigéria et du Ghana. Une enquête menée par les Français au Sahel occidental au début du xx^e siècle rapporte que plus de la moitié de la population était servile à l'origine (Klein, 1987).

La fuite des personnes, saisonnière ou permanente, pour éviter d'être capturées comme esclaves, constitue encore une autre forme de migration (Cordell, 2013). Weiskel rapporte qu'à la suite des campagnes des Français contre les Samory du Sahel central à la fin du xix^e siècle, l'exportation d'esclaves vers les régions côtières prend énormément d'ampleur, alors que les armées de Samory partent à la recherche d'armes et de munitions. Cette mobilité provoquera une chute du prix des esclaves à la frontière nordique du territoire des Baule, en Côte d'Ivoire ; une situation à laquelle les Baule répondront en s'appropriant un nombre croissant de prisonniers. Lorsque les troupes françaises envahissent la région au milieu des années 1890, elles doivent recruter des porteurs pour transporter leurs biens vers le nord. Chez les Baule, ce genre de tâche est réputée incomber aux esclaves qu'ils exécutent non sans réticence. Les migrants descendus vers le sud en tant qu'esclaves retournent ainsi vers le nord en tant que travailleurs forcés. Après un certain temps, toutefois, les Baule comprennent que s'ils expédient leurs esclaves au nord pour qu'ils servent de porteurs aux Français durant leurs campagnes contre les Samory, ils les perdent. Une fois la menace des Samory éliminée, leurs captifs retournent probablement simplement chez eux, au nord. Ce lien entre la migration « traditionnelle » et la migration « moderne » devient parfaitement clair pour les Baule, et il alimente leur première rébellion, de 1898 à 1903 (Weiskel, 1979, p. 213-217).

Les liens entre la mobilité « traditionnelle » associée à l'esclavage et la migration de travail « moderne » sont encore plus apparents en Sénégal. Vers 1850, les fermiers étrangers venus des vallées des fleuves Haut-Sénégal et Niger commencent à migrer vers les régions côtières de la Sénégal, où ils travaillent durant deux ou trois années consécutives à produire des arachides pour les vendre aux Français. Marchands et commerçants organisent des contingents de migrants composés tant d'esclaves que de travailleurs volontaires. Les coûts élevés du transport rendent plus profitable la venue d'esclaves vers les régions côtières que la culture des arachides dans les terres intérieures (Swindell, 1982, p. 2-4). Ce type de mobilité survivra à l'abolition de l'esclavage et fournira une main-d'œuvre abondante aux propriétaires terriens en échange de l'accès à leurs terres. Swindell évalue à 100 000 le nombre de migrants s'étant rendus chaque année en Sénégal jusqu'au début du xx^e siècle. Plus récemment, dans les années 1980, de 20 000 à 40 000 fermiers étrangers travaillent en Gambie : le quart d'entre eux provenant du Mali, un autre quart de Futa Jallon, en Guinée, et la plupart des autres, du Sénégal ou de la Gambie même (Swindell, 1982, p. 2-4, 8-9).

Dans d'autres travaux, Swindell suggère que le « système » de fermiers étrangers découle directement de l'esclavage islamique, donnant pour preuve les similitudes dans l'organisation sociale de la production et dans le nombre de jours que les travailleurs peuvent allouer à leurs propres champs au cours d'une même semaine. Swindell pousse assez loin ces rapports pour en venir à conclure que l'abolition de l'esclavage domestique et le départ subséquent de plusieurs anciens captifs auront plus d'incidence sur la stimulation de la migration de travail dans plusieurs régions d'Afrique de l'Ouest que l'impôt par habitant et sur la propriété (Swindell, 1985, p. 114-117). Hart (1982, p. 67) abonde dans le même sens ; Klein (1977, p. 355) quant à lui, prétend qu'il existe, chez les Wolof, un rapport entre les termes *jaam* ou esclave, navétane, et membre junior de la parenté. L'importance de l'abolition de l'esclavage domestique comme génératrice de migration provient du fait qu'elle met en lumière des continuités auparavant négligées dans les déplacements au plus fort des époques précoloniale et coloniale.

Les migrations liées au mariage

La mobilité associée au mariage est un autre exemple des liens encore plus anciens entre les diverses formes de migration en Afrique de l'Ouest. Dans cette région où la plupart des sociétés sont patrilinéaires et patrilocales, la migration des femmes pour se joindre à la communauté de leur mari constitue une autre forme de mobilité ayant caractérisé les époques précoloniale, coloniale et contemporaine. En effet, en termes de chiffres, les déplacements des femmes associés à un mariage éclipsent sans contredit toute forme de migration de travail masculine, comme le montreront nos analyses des prochains chapitres. Alors que la plupart des études sur la migration « moderne » en Afrique de l'Ouest au cours des dernières années ont ignoré ce phénomène, peut-être parce qu'il était perçu comme une forme de mobilité « traditionnelle », nous suggérons pour notre part que le mouvement des femmes a été et demeure une forme majeure de migration de travail. Cela est dû au fait que la transaction même du mariage chez plusieurs peuples africains est un arrangement social entraînant le renouvellement de la force de travail – à la fois directement par le transfert de la force de travail de l'épouse dans le village de son mari, et indirectement par la capacité de la femme d'avoir des enfants et ainsi renouveler la force de travail d'une génération à l'autre.

Avec l'émergence de nouvelles formes de mobilité durant l'époque coloniale, la migration associée au mariage contribue de plus à assurer l'entretien des migrants travaillant dans la sphère marchande. Pour ne citer que quelques exemples, les femmes accompagnent les recrues militaires dans l'ouest et le nord de l'Afrique durant les campagnes des Français au Maroc au début du siècle et même plus tard (Echenberg, 1991 ; Zimmerman, 2011). Avec l'émergence de la migration de travail vers la côte, les femmes accompagnent ou rejoignent

ultérieurement leurs maris qui travaillent au Ghana colonial ou en Côte d'Ivoire en nombre sans cesse croissant avec les années. Bien qu'on ne puisse affirmer que cette mobilité constitue à proprement parler de la migration de travail, puisque ces femmes ne se déplacent pas pour gagner de l'argent, il n'en demeure pas moins que leurs travaux domestiques contribuent largement au soutien de leurs maris (voir Stichter, 1985, p. 144-178). Leur contribution permet également aux employeurs d'éviter certains frais directs et indirects, représentant ainsi un apport de grande valeur dans l'économie capitaliste.

Les continuités migratoires

En contrepartie de la perspective prédominante qui dépeint la migration « moderne » comme un nouveau phénomène, bien distincte de la mobilité d'autrefois, ce bref survol des diverses formes de migration et de ses différents rôles dans l'histoire de l'Afrique de l'Ouest met en valeur les continuités les régissant. Sans nier d'aucune façon les changements importants ayant surgi avec la conquête coloniale ni la réorganisation des sociétés et des économies ouest-africaines, nous voulons plutôt souligner l'importance de situer l'étude des mouvements de populations en Afrique de l'Ouest par rapport à leur contexte historique.

Comme pour d'autres phénomènes sociaux, la migration en Afrique de l'Ouest a fréquemment été analysée de façon dichotomique : « traditionnelle » contre « moderne » ; « interne » contre « internationale » ; « rurale » contre « urbaine » ; et finalement, « individuelle » contre familiale, pour ne citer que quelques exemples. Ces dichotomies conduisent à une analyse privilégiant la discontinuité plutôt que la continuité. Bien que cet ensemble de dichotomies ait été abandonné dans la plupart des sciences sociales, elles ont survécu assez longtemps dans les études sur les migrations africaines³. Ces termes perpétuent implicitement la notion essentialiste voulant que les Africains traditionnels et précoloniaux aient été fondamentalement différents de ceux de l'ère moderne ou coloniale et postcoloniale. De plus, cette dichotomie minimise l'importance des changements vécus par les sociétés africaines avant l'influence occidentale et vient souligner davantage ceux associés à la conquête et à la domination coloniale. Dans une étude du Ghana colonial, Hart (1982) s'oppose vigoureusement à l'étiquette « traditionnel » pour décrire le XIX^e siècle en Afrique de l'Ouest :

L'époque ayant immédiatement précédé la colonisation (l'époque « pré-coloniale ») ne mérite pas d'être sanctifiée de l'appellation « société traditionnelle ». Loin de constituer une représentation figée des divers types de sociétés indigènes, l'époque coloniale fut marquée par de grands conflits (tant internes qu'avec les Européens) relativement à la mobilité des populations et

3. Pour une discussion détaillée de ces dichotomies, nous renvoyons le lecteur à notre ouvrage *Hoe and Wage* (Cordell, Gregory et Piché, 1996, p. 9-14).

aux changements sociaux. À cet égard, l'Afrique de l'Ouest connut le même type de bouleversements que ceux vécus dans tous les coins du monde au XIX^e siècle. La force cachée derrière ces mouvements économiques, politiques et religieux était l'industrialisation globale et son incidence cataclysmique, cette industrialisation superposant dorénavant aux forces locales la logique des processus de production amorcés ailleurs (p. 43, notre traduction).

Cette observation nous ramène à la perspective qui met l'accent sur les continuités plutôt que sur les discontinuités entre la migration « traditionnelle » et la migration « moderne », entre les régions rurales et urbaines, et enfin, entre la mobilité interne et la mobilité internationale. Les résultats de l'enquête nationale de 1974-1975 remettent également en question une autre dichotomie, celle séparant la migration pour des motifs économiques de celle effectuée pour des raisons familiales (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a, 1980b). Encore une fois, ces catégories demeurent analytiquement encore utiles à condition de les articuler entre elles. Bref, ce n'est pas que ces distinctions soient dépourvues d'importance ou inutiles à la compréhension de la migration en Afrique de l'Ouest (ou ailleurs), mais elles sont plutôt l'expression de secteurs interdépendants et non autonomes. Ces relations étroites nécessitent également qu'on les intègre dans les paradigmes analytiques prédominants utilisés pour l'étude de la mobilité.

LE CONTEXTE THÉORIQUE : UNE APPROCHE PLURIELLE

La littérature sur la migration divise conventionnellement les approches pour l'étude de la migration en trois groupes : 1) les modèles micro-individuels ; 2) les modèles macrostructurels ; et 3) les modèles familiaux (Piché, 2004, 2013a, 2013b)⁴. Les modèles micro-individuels mettent l'accent sur les caractéristiques des migrants (capital humain) et sur le calcul rationnel amenant à la décision de migrer après une analyse des coûts et des bénéfices (Lee, 1966 ; Todaro, 1969). Les approches macrostructurelles privilégient les contextes politiques et économiques comme fondement des migrations, en particulier les besoins des marchés du travail (demande) en lien avec l'évolution des économies capitalistes, les inégalités socioéconomiques entre régions du centre et celles de la périphérie, la pauvreté et les politiques migratoires (Gregory et Piché, 1978 ; Sassen, 1988 ; Simmons, 1995). Enfin, la notion de réseaux familiaux est au centre de la troisième catégorie : la migration fait partie des stratégies familiales de survie et de diversification des risques (Stark, 1991), les transferts monétaires provenant des réseaux migratoires constituant la pièce maîtresse de cette approche (Oberai et Manmohan, 1980 ; Massey *et al.*, 1998 ; Skeldon, 2008 ; De Haas, 2012).

4. Pour une excellente revue plus ancienne des théories migratoires dans le contexte africain, voir Lututala (1995).

Deux autres notions sont rattachées à ce courant de pensée. D'abord, la notion de « causalité cumulative », exposée de façon systématique par Massey (1990), fait référence au fait qu'une fois enclenchée, la migration devient autoentretenu, les premiers migrants ouvrant la voie aux autres à travers les réseaux familiaux et amicaux⁵. Une deuxième notion a trait au capital social : les réseaux constituent des ressources dans lesquelles peuvent puiser les migrants pour faciliter la migration et l'insertion dans les régions de destination (Portes, 1998).

Ces théories ont souvent été en compétition et ont donc fait l'objet de débats parfois acrimonieux. Quant à nous, et à la suite de plusieurs autres chercheurs (p. ex. Wood, 1982 ; Massey *et al.*, 1998), chaque théorie apporte un éclairage particulier et complémentaire à la compréhension des mouvements migratoires. L'approche plurielle permet donc de cerner l'ensemble des facteurs qui sous-tendent les décisions migratoires. Bref, les modèles théoriques ne sont pas forcément mutuellement exclusifs. Par exemple, l'approche « ménage » ne doit pas être considérée comme une solution de rechange à l'approche historico-structurelle, bien qu'on la présente fréquemment comme telle. D'après nous, les deux sont complémentaires parce que l'analyse des ménages doit prendre en considération les contextes historiques et structurels plus vastes dans lesquels s'insèrent les unités familiales. De la même façon, bien que l'on veuille mettre davantage en évidence les familles et les ménages, on ne peut à proprement parler exclure l'acteur individuel – qui peut ou non « jouer le jeu de la famille ». En bref, les individus – femmes et hommes – prennent rarement leurs décisions migratoires sur la seule base d'une analyse individuelle des coûts et des bénéfices ; ces décisions ne sont pas non plus mécaniquement enclenchées par les forces structurelles plus globales qui façonnent leurs actions. Plutôt, en Afrique de l'Ouest comme ailleurs, les décisions de rester, de partir ou de revenir chez soi sont intimement liées à la nature de l'économie domestique et à la structure de pouvoir à l'intérieur des familles, elles-mêmes marquées par les forces historiques et structurelles en présence tant sur les plans local et régional que mondial.

S'agissant des modèles micro-individuels, deux ont été particulièrement appliqués aux migrations africaines. Le premier, le paradigme du travailleur « à cible » (*target worker*), met en lumière la migration de retour temporaire (Gulliver, 1955). Suivant ce schéma, un migrant quitterait son village et se rendrait dans une ville dans le but d'y gagner une somme d'argent ciblée d'avance pour un but précis, tel le paiement d'une dot ou des impôts, ou encore l'achat d'un bien de consommation telle une bicyclette. Une fois la somme d'argent accumulée, le migrant reviendrait chez lui, son objectif étant atteint. La vision d'une double

5. Pour une critique de cette approche qui se concentre sur les réseaux en provenance des régions d'origine, Krissman (2005) nous rappelle que les réseaux peuvent également impliquer des situations d'exploitation.

loyauté «ville-tribu» constitue une variante de ce paradigme. Dans ce cas, une des raisons pour lesquelles le migrant revient chez lui après avoir atteint son objectif financier est son profond attachement à la vie et aux institutions sociales de son village. Ainsi, les valeurs sociales et culturelles de l'«homme tribal» des villages de l'Afrique traditionnelle tempérait les ardeurs de l'*homo œconomicus*.

La deuxième variante du modèle micro-individuel appliqué à l'Afrique cible aussi le migrant individuel, mais mise davantage sur la rationalité économique de la migration vers les régions de développement capitaliste, même s'il doit faire face à un taux de chômage élevé à son arrivée. Selon Todaro (1976) par exemple, les migrants potentiels décident de migrer ou non après avoir calculé la différence de revenus attendus entre leur lieu de départ et les régions d'accueil. Vu l'extrême pauvreté sévissant en Afrique rurale, cette différence peut souvent être substantielle, malgré les faibles revenus fréquents dans les régions d'accueil et le temps requis pour se trouver un emploi. Le modèle de Todaro souligne donc la mobilité de la main-d'œuvre africaine en dépit des faibles salaires escomptés, du chômage élevé et du sous-emploi à destination. Il ne tient pas compte de la migration de retour.

L'approche du travailleur «à cible» et celle de Todaro ont en commun trois limites. La première provient des notions essentialistes de tradition et de modernité. La migration individuelle est alors indicatrice de la modernité introduite à l'époque coloniale. Elle contrasterait avec le modèle traditionnel de mobilité de groupe. Magubane et O'Brien (1972) avaient déjà signalé la prédominance de cette interprétation dans les analyses fonctionnalistes des anthropologues britanniques qui désiraient documenter, voire mettre en œuvre, la «modernisation» de l'Afrique centrale et du Sud britannique des années 1940 et 1950.

Une deuxième limite de l'approche micro-individuelle concerne le postulat à la base du modèle du «migrant-travailleur à cible» et de celui de Todaro à l'effet que le migrant est seul à prendre des décisions, qu'il constitue une sorte d'agent libre qui choisit où et quand vendre sa force de travail. Enfin, une troisième déficience est que les deux modèles prétendent également qu'il existe deux milieux distincts – le village et la ville – et que les individus choisissent où ils veulent vivre et pour combien de temps.

D'une certaine façon, cette approche reflète assez mal la réalité de la migration. Il faut souligner que la mobilité est le produit d'un ensemble complexe de «négociations» implicites et «explicites» au sein du ménage. Bien que les Africaines et Africains prennent de toute évidence des décisions aussi rationnelles que n'importe quel autre groupe, il est clair que le travailleur-migrant soi-disant moderne n'est pas un acteur économique isolé. La migration fait souvent partie intégrante des stratégies de survie d'une famille ou d'un ménage. C'est dire que le point de référence du migrant n'est pas tant le salaire unique (ou

même double) pour un même noyau familial qu'un ensemble de revenus – en numéraire, en nature et en services – ainsi qu'un ensemble de biens artisanaux produits à l'intérieur de l'unité domestique.

Le deuxième ensemble de modèles migratoires en Afrique met en évidence les facteurs historiques et structurels. La principale variante de cette approche découle de la théorie de la dépendance et de l'analyse centre-périphérie dans le cadre du système mondial (Wood, 1982 ; Amin, 1974 ; Gregory et Piché, 1978). Centrées principalement sur les époques coloniale et postcoloniale, ces interprétations historico-structurelles de la migration en Afrique soulignent le rôle du capitalisme et de la domination européenne dans l'incitation à la mobilité. Ainsi, les politiques coloniales ont-elles, particulièrement, stimulé la migration de cinq façons. Nous les décrivons brièvement ici afin de souligner qu'elles s'appliquaient aussi à d'autres parties du continent dominées par d'autres puissances coloniales (Gregory et Piché, 1978 ; Cordell, Gregory et Piché, 1987)⁶ :

1. La transformation de l'agriculture a provoqué la migration. Les plantations mises sur pied par les compagnies européennes dans plusieurs parties de l'Afrique nécessitent une main-d'œuvre substantielle qui n'est bien souvent pas disponible localement. Durant la plus grande partie de l'ère coloniale, une telle mobilité est souvent involontaire. De plus, dans certaines parties du continent, l'agriculture commerciale imposée par les régimes coloniaux incite aussi à la migration. Ainsi, les cultivateurs florissants embauchent souvent comme travailleurs agricoles d'autres Africains provenant parfois des environs, mais aussi de régions plus éloignées.
2. Le développement colonial du secteur minier nécessite également de la main-d'œuvre. Les politiques et stratégies dans ce secteur alternent entre le travail forcé et le paternalisme industriel, mais toutes visent à « chasser » les paysans de leurs terres pour les « attirer » vers les régions minières.
3. La mise sur pied des bureaucraties coloniales crée aussi une demande de travailleurs et stimule la mobilité. Les moyens les plus draconiens utilisés seront le travail forcé et la conscription militaire. Non seulement un tel recrutement involontaire privera-t-il les villages d'une partie significative de leur force de travail, mais il incitera également d'autres paysans à fuir. Bien que la plupart des régimes coloniaux aient abandonné ces pratiques au cours de la décennie suivant la Seconde Guerre mondiale, la migration forcée a tout de même donné lieu à des modèles de mobilité circulaire qui demeurent importants encore aujourd'hui.

6. Nous reprenons plus en détail les politiques migratoires coloniales appliquées au Burkina Faso dans le prochain chapitre.

4. Le recouvrement de l'impôt par habitant et sur la propriété ainsi que les taxes douanières sur les animaux encouragent aussi la mobilité. Ces mesures, introduites par l'administration coloniale et maintenues par les gouvernements au lendemain des indépendances, forcent souvent un ou plusieurs membres d'une même famille à quitter leur village pour se trouver un emploi salarié ailleurs. De plus, ces mesures coercitives conduisent certains villageois (et même quelques villages entiers) à s'enfuir vers les territoires voisins.
5. Le développement inégal engendré par ces politiques a laissé un héritage de mobilité. Les sites de développement agricole, minier, industriel et commercial ont peu de liens avec les configurations spatiales précoloniales et les modèles de distribution des populations et des activités économiques. Les populations se sont déplacées, et continuent de le faire, en réponse aux besoins d'une économie coloniale et postcoloniale orientée vers l'exportation.

Mais, la critique la plus importante que nous pouvons adresser aux diverses théories migratoires est d'avoir négligé l'importance des migrations circulaires et donc d'empêcher de cerner les mécanismes propres à ce type de mobilité.

LE MODÈLE DE LA MIGRATION CIRCULAIRE

Les théories migratoires présentées ci-dessus occultent la réalité si présente en Afrique, à savoir la circulation de la main-d'œuvre (appelée aussi « migration de retour » ou « migration circulaire »). Ces modèles tentent en fait de conceptualiser l'insertion en regard des migrants qui s'installent définitivement ou pour une longue durée dans leur nouveau lieu de résidence. À l'exception du paradigme du travailleur « à cible », ils perçoivent la migration comme un ensemble de « flux » à sens unique. Et tous laissent supposer que si les avantages de l'émigration dépassent ses coûts, ou si les facteurs de répulsion et d'attraction (*push-pull*) combinés favorisent les destinations où existe une demande de travailleurs salariés, les familles et les individus y migreront et tenteront de s'y intégrer. En poussant à bout l'argument de ces modèles, la migration de retour ne serait pas rationnelle, puisqu'elle concernerait surtout les migrants qui ont « échoué » et qui retournent chez eux. Bref, ces modèles ne représentent pas de façon adéquate, et expliquent encore moins, la dynamique de la mobilité en Afrique, où la migration circulaire est omniprésente.

Le modèle de migration circulaire le plus connu et documenté provient de l'expérience vécue par l'Afrique du Sud et souligne les allers et retours des travailleurs migrants temporaires entre deux modes de production (voir Wilson, 1972 ; Burawoy, 1976 ; Stichter, 1985 ; Cordell, Gregory et Piché, 1996).

Meillassoux (1975c) a appliqué ce modèle théorique à l'Afrique de l'Ouest en explorant les liens étroits (ou « articulés ») entre les divers modes de production impliqués dans la migration circulaire. Il est vrai que dans le contexte africain, il existe effectivement deux sphères, caractérisées, respectivement, par une prédominance des rapports marchands et non marchands. De plus, ces sphères sont fréquemment séparées dans l'espace. Néanmoins, celles-ci ne sont pas parallèles, mais forment plutôt les composantes d'un seul et même système. En Afrique de l'Ouest, la migration ne constitue pas une navette entre deux sphères. La sphère marchande pourrait difficilement survivre dans sa forme actuelle sans la sphère non marchande, qui lui fournit la main-d'œuvre à des coûts extrêmement bas. Selon cette approche, la sphère non capitaliste subventionne sa contrepartie capitaliste et la migration constitue une forme d'articulation qui relie ces deux champs d'activité à l'intérieur d'une seule économie (Gregory et Piché, 1983).

Cette théorie de la migration d'aller et retour s'inscrit nettement dans le cadre des approches historiques et structurelles cernées plus tôt. L'hypothèse de base stipule que la préservation de la famille africaine est essentielle comme source de force de travail bon marché pour le capital. La migration de retour joue un rôle clé dans le maintien de la viabilité des ménages face à une pénétration capitaliste croissante. Comme l'affirme avec force Meillassoux (1975c), la migration de retour permet au capital de limiter ses coûts de main-d'œuvre au seul paiement de salaires directs. Les salaires directs sont théoriquement prévus pour payer les dépenses de nourriture, de logement, de soins médicaux et d'autres besoins nécessaires au « renouvellement » quotidien de la « force » du travailleur et ils lui permettent de revenir au travail en bonne forme physique – relativement parlant –, jour après jour. Certaines dépenses de base que le migrant ne peut assumer à partir de ses maigres gains sont même souvent absorbées par la famille. Par exemple, les migrants embauchés pour un travail rémunéré sont souvent hébergés « gratuitement » ou à très faible coût, par des parents ou des amis à leur lieu de destination. D'autres vivent dans des « dortoirs » fournis par les employeurs à peu de frais. L'apport additionnel de la sphère domestique peut aussi comprendre des denrées alimentaires acheminées au travailleur migrant à partir de son village ou fournies par les membres de sa parenté à son lieu de destination.

La migration de retour permet aussi aux employeurs de faire assumer des coûts indirects par les ménages. Ces coûts incluent les dépenses d'éducation et d'intégration sociale des enfants jusqu'à leur accession au marché du travail, les soins des personnes malades ou inaptes au travail (qui bénéficient rarement d'une assurance-maladie de leur employeur), et l'hébergement d'anciens travailleurs dans leurs vieux jours en absence de fonds de pension. Au-delà de ces considérations, la migration circulaire assure également le retour périodique dans leur village des travailleurs migrants. La migration temporaire répond

elle aussi à des besoins importants ; par exemple, elle permet aux familles d'accumuler de l'argent pour payer les impôts ou pour couvrir des besoins de base immédiats. Plus encore, la circulation du migrant signifie que malgré une absence d'une saison ou même de plusieurs années, la famille n'est pas privée de façon permanente de sa force de travail. Au Burkina comme ailleurs, les chefs de famille « encouragent » souvent les jeunes migrants à revenir en contrôlant les arrangements matrimoniaux et la distribution de la terre et du bétail ou de certains types de biens matériels prestigieux.

Ce modèle de migration de retour, à l'exemple de l'ensemble des approches historiques et structurelles, souligne l'incidence des facteurs externes sur la mobilité. Par ailleurs, Stichter (1985) a suggéré que les facteurs externes tels que la pénétration forcée du capitalisme ne suffisent pas à eux seuls à expliquer pourquoi la migration de travail temporaire est devenue prédominante en Afrique. Celle-ci prétend que l'origine de ce système sur le continent repose sur les interactions entre le capitalisme et la dynamique interne des sociétés africaines précapitalistes. Nous sommes d'accord pour dire que les facteurs externes n'apportent pas une explication complète de la migration, et plaidons en faveur d'un intérêt plus marqué pour les dynamiques internes aux sociétés et aux familles, par exemple, les rapports entre générations et sexes au sein des ménages (voir Cordell, Gregory et Piché, 1987), ou encore les dissemblances entre les différents groupes ethniques, comme nous le verrons dans les analyses subséquentes. Toutefois, comme nous tenterons de le démontrer plus loin, la dynamique externe joue un rôle central, bien que non unique, dans la migration de retour au Burkina Faso. En particulier, les approches féministes ont revendiqué une analyse plus nuancée de l'origine de la migration de travail en Afrique, qui tiendrait davantage compte des rapports entre les sexes dans les ménages africains. Les inégalités de pouvoir entre les femmes et les hommes au sein de la famille sont réelles et empêchent de considérer la famille ou le ménage comme une unité d'intérêts homogènes (Boyd, 1989 ; Tienda et Booth, 1991 ; Pessar, 1999).

Dans notre présentation des principales approches de la migration, et en particulier de la migration de retour, nous avons souligné à maintes reprises l'importance d'une analyse intégrée qui tient à la fois compte des caractéristiques spatiales (rurales/urbaines et internes/internationales), sociales (homme/femme, générations et ethnie) et économiques (activités non marchandes/marchandes) de la mobilité. Il est également important de reconnaître la dimension temporelle et historique largement ignorée dans les théories migratoires⁷. En effet, la migration de travail en Afrique de l'Ouest au xx^e siècle, bien que différente de la mobilité d'autrefois, est tributaire des premières formes de déplacements.

7. Zelinsky (1971) est une exception notoire. Voir aussi les travaux de Simmons (1995 et 2002) et nos propres travaux (Cordell et Piché, 1997 ; Piché *et al.*, 2001).

LES SOURCES POUR L'HISTOIRE DE LA MIGRATION EN AFRIQUE DE L'OUEST

Les données disponibles pour l'étude de l'histoire de la migration en Afrique de l'Ouest sont, pour la plupart, les mêmes que celles servant généralement à l'étude de la démographie historique africaine. Certaines sont quantitatives, d'autres sont qualitatives, et d'autres encore englobent ces deux catégories. Nous avons traité de ces sources ailleurs et nous nous limitons ici à un aperçu⁸.

D'abord les recensements : en Afrique, une vaste gamme de recensements existe pour le xx^e siècle, mais également pour des époques antérieures (voir par exemple Gervais, 1993b pour les colonies d'Afrique de l'Ouest française). Plusieurs anciens dénombrements de populations ne rencontrent pas la définition moderne du recensement : c'est-à-dire que celui-ci doit s'effectuer simultanément à travers tout un territoire, et que toute personne faisant partie d'un ménage doit être répertoriée. En fait, certaines données de « recensement » ne sont que de simples estimés administratifs locaux appliqués à l'ensemble du territoire ; d'autres sont des compilations de personnes sans données sur la structure par âge et par sexe ; d'autres encore sont des listes faites au cours d'assemblées de villages.

Dans presque toute l'Afrique de l'Ouest, incluant le Burkina Faso, les compilations se conformant à la définition moderne de recensement firent leur apparition seulement dans les années 1970. Les démographes ont dû démontrer une certaine ingéniosité dans le développement de méthodes visant à ajuster les imperfections des données contemporaines de recensement. Cependant, ce n'est que tout récemment que quelques démographes et historiens ont tenté de critiquer et d'apporter éventuellement des ajustements aux « anciennes » et imparfaites données de recensements, dans le but de dresser un tableau de l'évolution des populations du passé.

Les enquêtes démographiques sur des échantillons représentatifs fournissent les mêmes renseignements que les recensements. Ces enquêtes rétrospectives et à passages répétés fournissent des renseignements sur les naissances, les décès, les mariages et la migration. Toutefois, comme dans le cas des recensements modernes, les enquêtes démographiques en Afrique étaient rares avant les dernières années de l'empire colonial. Les plus connues sont celles ayant été menées dans la plupart des territoires francophones par l'Institut national français de la statistique et des études économiques (INSEE) entre 1955 et 1965 (Gervais et Marcoux, 1993). Une étude en rapport avec ces opérations a été réalisée sur l'émigration du Burkina vers le Ghana et la Côte d'Ivoire (Clairin, 1972).

8. Voir en particulier : Cordell et Gregory (1980a, 1989), Cordell, Gregory et Piché (1996, chapitre 1). Pour la description des sources disponibles dans les archives, voir Mandé (1997).

Les sources quantitatives historiques non conventionnelles sur les populations africaines incluent également les listes des conscrits militaires. Tant en Afrique francophone qu'en Afrique anglophone, ces listes renferment des données démographiques sur les populations assujetties au service militaire (Echenberg, 1975, 1991 ; Hodges, 1978). Si elles sont consignées sur une base annuelle ou tout au moins sur une base régulière et si leur couverture est plus ou moins complète, ces données constituent une source appréciable pour la reconstruction des populations régionales. La facilité ou la difficulté de recruter selon l'endroit ou l'époque peut aussi constituer une indication fiable des différences économiques et politiques régionales. De plus, puisque le service militaire s'effectuait normalement à l'étranger, les divers types de recrutements jettent aussi la lumière sur les types de migrations (Echenberg, 1975, 1987). Enfin, puisque les recrues militaires étaient souvent utilisées pour combler le besoin en travailleurs tant dans les secteurs civils que militaires, les fluctuations dans le recrutement entre les années et les régions peuvent faire la lumière sur les gens qui se sont enfuis ou sur d'autres formes d'émigration.

Une autre source non conventionnelle de données, à savoir celles sur la population imposable, constitue le groupe de renseignements démographiques le plus largement négligé en ce qui concerne l'Afrique coloniale. Pour calculer l'impôt annuel sur un individu ou une propriété, les fonctionnaires gouvernementaux procédaient à l'énumération des villages et des ménages sous leur juridiction ; souvent, ces exercices consistaient simplement en une mise à jour à partir de listes des années précédentes. Habituellement, la population imposable était répertoriée en fonction du sexe et de catégories d'âge assez larges. Les problèmes associés à ces données sont évidents. Le désir de payer moins d'impôts conduisit sans nul doute à de nombreuses sous-déclarations ; certains membres d'un même ménage se faisant soudainement « absents » lors des visites des énumérateurs. Les chefs de village ont peut-être aussi permis à certaines familles de se déclarer moins nombreuses. À l'inverse, une surestimation des chiffres annuels pourrait avoir inclus les gens qui ont émigré ou qui sont décédés depuis la dernière compilation. Ces problèmes ont tant découragé les chercheurs qu'ils n'ont pas développé des méthodes d'ajustement et d'analyse de ce genre de données. Malgré cela, les archives regorgent de ce type de listes fiscales, classées par village, qui fournit parfois d'assez bonnes séries dans le temps.

Les sources qualitatives comportant des données quantitatives sont aussi relativement abondantes. Les plus importantes sont les contes de voyages, les rapports de diverses natures, les journaux de bord, les mémoires et les récits de voyage des Européens et des musulmans d'Afrique du Nord et du sud-ouest de l'Asie qui visitèrent l'Afrique. Bien que nous devons examiner la littérature de voyage avec un œil critique, le fait de regrouper l'ensemble de ces informations

sous la rubrique « contes de voyageurs » (Hollingsworth, 1969, p. 248) mélange les travaux de chercheurs sérieux avec de simples journaux de voyage, nous exposant ainsi injustement à certains préjugés.

Les traditions orales sont une autre source de renseignements utiles à l'étude de l'histoire de la migration. Comme pour la littérature de voyage, l'information orale possède certaines limites. Les informateurs n'ont pratiquement jamais une vision globale d'une population, et la mesure précise de l'âge telle qu'elle est pratiquée en Occident ne fut pas souvent employée dans les sociétés africaines avant l'ère moderne. Mais lorsque collectés avec soin par des informateurs représentant les groupes ethniques et d'intérêt les plus importants d'une population, ces récits peuvent nous renseigner abondamment sur les événements démographiques cruciaux associés à la migration : guerres, conflits internes, famines, sécheresses, épidémies et modes d'établissement.

Plusieurs autres sources sont potentiellement utiles. Celles-ci comprennent les données sur la technologie agricole, les courants climatiques et les sols⁹ – chaque élément jouant un rôle dans la production alimentaire si déterminante dans l'histoire de toute population (voir Cordell et Gregory, 1980a, p. 407-409). La linguistique historique présente une autre avenue de recherche, notamment en association avec d'autres types d'analyses. La recherche dans ce secteur fournit deux types de données : des indications sur la répartition géographique des caractéristiques culturelles et un portrait des grands courants linguistiques et de leur évolution – le tout pouvant fournir des indices sur la mobilité.

Les données provenant de l'archéologie, sociale en particulier, constituent encore une autre source passionnante. Comme l'a affirmé il y a quelque temps McCall (1964), la plupart des vestiges archéologiques de l'Afrique subsaharienne sont muets ; c'est-à-dire qu'ils ne comportent aucune donnée écrite, ce qui rend l'inférence historique plus difficile. Néanmoins, il subsiste quand même des restes de colonies, de campements, d'êtres humains, de plantes et d'animaux sauvages et domestiques, de graines et d'items culturels qui permettent de tirer des conclusions sur les mouvements de population (Cordell et Gregory, 1980a, p. 412-413). Dans la mesure du possible, nous ferons appel à toutes les sources mentionnées jusqu'ici afin de comparer et d'interpréter nos propres résultats.

Les analyses présentées ici constituent une autre source non conventionnelle, à savoir les données d'enquêtes rétrospectives qui permettent de reconstituer l'histoire des migrations sur une longue période. C'est la première fois qu'une telle utilisation est faite de données d'enquêtes collectées à d'autres fins. La première enquête, réalisée en 1974-1975, fournit des informations inédites sur les trois premiers quarts du xx^e siècle, soit de 1900 à 1974. La deuxième

9. Un exemple de l'utilisation de données sur la pluviométrie et la dégradation des terres se trouve dans nos travaux avec Sabine Henry (voir Henry *et al.*, 2003, 2004 ; Henry, 2007).

enquête, réalisée en 2000, documente le dernier quart du xx^e siècle, soit de 1975 à 2000. Certes, l'utilisation à des fins historiques de ce type de sources ne va pas sans poser quelques défis méthodologiques. Nous abordons ces questions dans la prochaine section présentant les deux enquêtes.

LES DEUX ENQUÊTES NATIONALES SUR LA MIGRATION AU BURKINA FASO

La première enquête nationale sur la migration au Burkina Faso, réalisée en 1974-1975, a recueilli des données rétrospectives sur la mobilité à partir d'un échantillonnage représentatif de résidentes et de résidents. Les enquêteurs ont ainsi récolté l'histoire migratoire de tous les résidentes et résidents âgés de cinq ans et plus et qui étaient présents au moment de l'opération, soit un total de 93 397 individus (Coulibaly, Gregory et Piché, 1975). L'enquête de 2000 a également recueilli des histoires migratoires d'un échantillon représentatif, mais sur des effectifs très faibles, soit 8 644 (Kabbanji, Piché et Dabiré, 2007). Notre étude se limite toutefois aux histoires migratoires provenant de migrantes et de migrants âgés de plus de 15 ans. Dans les deux cas, les échantillons sont pondérés en fonction de leur part dans la population totale¹⁰.

Dans les deux enquêtes, la migration est définie comme un déplacement impliquant le franchissement d'une frontière, qu'elle soit de nature sous-prélectorale en 1974-1975 ou départementale en 2000¹¹, ou internationale, pour une durée d'au moins trois mois. Les enquêteurs recueillirent les renseignements suivants relativement à chacun de ces déplacements : la destination, la durée du séjour, l'âge au moment de la migration, l'état matrimonial au moment de la migration, les motifs conduisant à migrer, les personnes (le cas échéant) ayant accompagné le migrant ou la migrante, l'endroit où la migrante ou le migrant logea à son arrivée et ses activités économiques à destination (incluant son statut d'emploi, la nature de son travail et l'ethnie de son employeur).

Les postulats suivants sont à la base des analyses présentées ici : 1) les études sur la migration doivent tenir compte de la spécificité de chaque flux migratoire ; 2) les flux migratoires sont des phénomènes historiques et ainsi se développent (et se transforment) avec le temps ; 3) la migration est un phénomène qui varie selon le sexe et l'âge ; et 4) la migration varie en fonction d'un ensemble de variables qui constituent les fondements de l'histoire sociale. Chacun de ces postulats mérite qu'on s'y penche davantage.

10. Les procédures de pondération sont décrites dans Coulibaly, Gregory et Piché (1980a, p. 139-144) et dans Schoumaker (2007).

11. Les départements équivalent en gros aux sous-préfectures.

— La migration en tant que réseau de flux

Alors que la plupart des études sur la migration se sont attardées à un seul flux, habituellement à l'intérieur d'un même pays (et principalement d'une région rurale à une région urbaine) ou à l'échelle internationale, nous examinons ici un ensemble de flux qui pour nous constituent un système. Ainsi, c'est tant au plan interne qu'au plan international que nous abordons la migration, tout en portant une attention particulière aux mouvements de retour. L'analyse des flux migratoires est basée sur les itinéraires migratoires individuels, classés selon les origines et les destinations. Par cette opération, l'unité d'analyse devient la migration plutôt que le migrant individuel.

Dans les enquêtes, trois concepts sont utilisés pour caractériser la dimension spatiale des flux migratoires, à savoir les lieux internationaux (étranger) et les zones urbaines et rurales à l'intérieur du Burkina. L'appellation « internationale » fait référence à la migration en provenance ou en direction des pays d'Afrique (surtout d'Afrique de l'Ouest) et d'Europe (surtout la France). Afin d'avoir suffisamment de cas pour assurer un échantillonnage statistiquement valable dans chaque cellule des tableaux illustrant les mouvements migratoires internationaux, nous avons rassemblé les destinations internationales en trois catégories : Ghana, Côte d'Ivoire, et « autres destinations internationales ». Cette décision se justifie par le fait que le Ghana et la Côte d'Ivoire comptent à eux seuls pour plus de 90 % des destinations internationales.

Pour la migration interne, l'enquête a adopté le terme « urbain », tel qu'utilisé par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) du Burkina Faso en 1974-1975. À cette époque, l'INSD qualifiait les 11 villes qui servaient de quartier général pour les Organismes de développement régional (ORD) d'« urbaines ». Ces centres urbains étaient constitués de populations supérieures à 5 000 habitants ; en tant que « capitales » régionales, ils comportaient aussi une infrastructure de base – écoles, centres médicaux et bureaux gouvernementaux. Ils étaient aussi les centres les plus à même d'offrir des emplois rémunérés dans le pays ; à ce titre, ils constituaient des destinations potentielles de choix pour les migrantes et les migrants.

Neuf de ces centres étaient des villes secondaires en 1975 ; de ce nombre, quatre sont situés en territoire mossi (voir Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a, p. 20, figure 1.1) : Kaya, Koudougou, Koupéla et Ouahigouya. Les autres sont dispersés à travers le pays : Dori (au nord) ; Fada N'Gourma (à l'est) ; Banfora, Dédougou et Gaoua (à l'ouest et au sud-ouest). Parmi ces villes, Koudougou et Banfora étaient les plus dynamiques sur le plan économique. La compagnie nationale de textile (alors appelée Voltex) est située à Koudougou ; Banfora, située le long du chemin de fer menant à la Côte d'Ivoire, est un important centre

agro-industriel et commercial. Enfin, nous nous devons d'ajouter que Gaoua, bien qu'isolée à l'extrême sud, est située près des frontières du Ghana et de la Côte d'Ivoire, et constitue ainsi un centre transitoire pour les déplacements locaux.

Les deux derniers centres urbains sont Ouagadougou, la capitale nationale située au cœur du territoire mossi, et Bobo-Dioulasso, à l'ouest. Depuis l'époque coloniale, ils ont été, et de loin, les centres administratifs et économiques les plus importants. Durant l'époque coloniale, les militaires français étaient basés à Bobo-Dioulasso. En 1933, le chemin de fer de la Régie Abidjan-Niger (RAN) atteignait la ville, attirant plus tard certaines compagnies européennes et syro-libanaises. La prédominance de Ouagadougou date de l'époque précoloniale, alors qu'elle était la capitale la plus importante des États mossi. Les Français confirmaient cette prédominance en la désignant en 1947 comme capitale de la colonie reconstituée de la Haute-Volta. Avec l'extension du chemin de fer vers Ouagadougou dans les années 1950, la « capitale » mossi devint également un centre économique important. L'indépendance provoqua une croissance tant sur le plan de la population que de l'activité économique.

En ce qui concerne les zones rurales, les coûts élevés de la collecte de données eurent pour effet de limiter l'enquête de 1974-1975 à deux zones : le territoire rural mossi, désigné ci-après « pays mossi », et le reste du Burkina rural, désigné dans la présente étude comme « autres zones rurales ». La zone mossi est assez homogène : son infrastructure sociale et économique est réduite, la production alimentaire est souvent insuffisante, les ressources en eau limitées, et l'agriculture commerciale y est modeste. Les sols ne sont pas particulièrement fertiles, bien que leur qualité varie d'un territoire à un autre. Les activités économiques secondaires comprennent l'élevage qui constitue une source de revenus importante pour payer les impôts, la dot et les cadeaux. Les marchés locaux donnent lieu au petit commerce.

L'autre zone « rurale », définie surtout comme non mossi, est plus hétérogène. Ici, également, les infrastructures économiques et sociales sont restreintes. Et comme en territoire mossi, l'agriculture y est l'activité économique principale. Cependant, la plus grande partie de cette « autre » zone rurale est située dans la partie occidentale du Burkina Faso rural où la terre est particulièrement riche et produit du millet, du sorgho, du maïs et du manioc en quantité suffisante pour combler les besoins de subsistance et être destinées à la vente. De plus, les cultures commerciales telles que le coton y sont plus importantes que dans le territoire mossi rural. Pour rendre les données comparables, nous avons adopté les mêmes définitions de l'urbain et du rural en 2000 que celles de 1974-1975.

Le caractère historique de la présente étude soulève certaines questions relativement à la validité de ces définitions de zones urbaines et zones rurales à travers le temps. Deux problèmes ressortent particulièrement. Premièrement,

les sites urbains se sont transformés au cours des années. Par exemple, en 1925, certains centres définis comme urbains en 1974-1975 n'étaient que de simples villages de grande dimension. Deuxièmement, les limites territoriales des villes ont également changé. Dans le cas de Ouagadougou, par exemple, la ville s'est développée en incorporant des villages avoisinants. Au cours de l'enquête sur la migration, toutes les localités furent enregistrées pour ensuite être répertoriées dans les catégories rurale ou urbaine, et ce, en utilisant les définitions en usage dans les années 1970. Aux fins de la présente étude historique, l'identification des sites, en 1974-1975 et 2000 au moyen des termes « rural » ou « urbain » fut « rétrojetée », et ce, pour toutes les périodes couvertes par l'étude.

Ce procédé entraîne probablement quelques biais : ainsi, certains sites qualifiés d'urbains en 1974-1975, par exemple, n'auraient pas été définis comme tels plus tôt au cours du siècle. Toutefois, de telles distorsions n'ont probablement que peu d'effet sur nos conclusions. En effet, les données relatives aux premières périodes sont regroupées dans les deux catégories très larges de « rurale » et « urbaine », ce qui signifie que les analyses ne tiennent pas compte des flux migratoires individuels en direction ou en provenance des petits centres urbains. De plus, la plus grande partie des déplacements au début du siècle s'effectuent en direction ou en provenance des deux agglomérations urbaines les plus importantes, soit Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Peu importe la définition, ces deux villes étaient « urbaines » durant toute la période.

— La migration en tant que phénomène historique

On peut répartir l'histoire de la migration burkinabè au xx^e siècle en cinq périodes distinctes (tableau 1.1).

TABLEAU 1.1

Nombre de migrations par période et selon le sexe¹²

Période	Femmes	Hommes
1900-1931	230	791
1932-1946	839	3110
1947-1959	2101	5699
1960-1973	6289	11439
1974-2000	3567	4574

12. Tous les tableaux de cet ouvrage sont originaux et issus de nos enquêtes.

La première période couvre les migrations entre les années 1900 et 1931, une époque associée à la pénétration coloniale et à la création de la colonie de la Haute-Volta. Bien que l'échantillon soit mince (tableau 1.1), cette période possède une cohérence historique : elle s'étend de l'imposition du régime colonial jusqu'à la création de la Haute-Volta en 1919 et se termine avec la suppression de la colonie en 1931. De plus, cette répartition chronologique nous permet d'analyser les types de mobilités du début du siècle, une époque qui demeure encore largement inconnue. La deuxième période couvre les années 1932 à 1946, débutant avec le démantèlement du Burkina colonial et se terminant avec la décision d'abolir les travaux forcés en 1946. Durant ces années, la plus grande partie du Burkina colonial fut annexée à la Côte d'Ivoire afin de faciliter l'apport en main-d'œuvre pour son agriculture commerciale naissante. La troisième période débute avec l'année 1947, qui marque le rétablissement de la colonie, et se termine en 1959, juste avant l'indépendance. La quatrième période couvre les années 1960 à 1973, débutant avec l'indépendance et se terminant à la date de la première enquête. Elle constitue une étape importante dans les efforts du Burkina Faso afin de développer une gestion nationale des flux migratoires. Enfin, la dernière période couvre le dernier quart du xx^e siècle et, en continuité avec la période précédente, voit émerger une approche régionale de la gestion migratoire.

— La migration en tant que phénomène associé au genre

Pour chaque période couverte par la présente étude, nous analysons les flux migratoires selon le sexe des migrants. Une des caractéristiques distinctes de la première enquête nationale sur la migration consistait en la collecte des histoires de migration des femmes. Au moment de l'enquête, aucune donnée n'existait sur la migration des femmes au Burkina Faso ; en fait, très peu d'informations étaient accessibles en ce qui touchait la mobilité des femmes en Afrique de l'Ouest en général. La plupart des modèles de migration ne tenaient compte que des personnes ayant occupé un emploi rémunéré, des hommes pour la plupart. Ainsi, les déplacements des femmes étaient souvent écartés, ceux-ci étant considérés comme « passifs » et presque toujours associés au mariage. Depuis l'époque de cette première enquête, les études sur les migrations féminines sont devenues moins rares quoique encore relativement marginales.

— Les caractéristiques de la migration comme révélatrices de l'histoire sociale

Comme nous venons de le dire, les raisons qui conduisent les gens à migrer varient d'un flux migratoire à un autre et d'une époque à une autre : ainsi, toute analyse de mobilité doit tenir compte de ces deux facteurs. Il est également important d'analyser les causes tant sur le plan micro-individuel que macroscopique. Les analyses de la migration burkinabè proposées ici s'appuient sur des

tableaux croisant plusieurs variables provenant des deux enquêtes nationales sur la migration. Nous n'utilisons pas l'analyse multivariée parce que l'ensemble des données n'est pas représentatif de tous les flux migratoires de toutes les périodes.

Deux phénomènes en particulier affectent la représentativité des données. Premièrement, certains migrants – leur proportion augmentant avec l'âge – sont décédés entre le moment de leur dernière migration et la date des enquêtes. Ainsi, leurs histoires migratoires ne font pas partie du présent ouvrage. Le décès de cette sous-population de migrants a pu biaiser nos données dans la mesure où leurs histoires migratoires seraient différentes de celles des migrants survivants au moment de l'enquête. Ce serait le cas si, par exemple, l'expérience de la migration à proprement parler avait eu une incidence particulière sur la mortalité. Cela n'est pas improbable en ce qui concerne certains types de migrations ; par exemple, les conditions difficiles associées à la migration forcée, le service militaire, ou le travail sur les chantiers coloniaux pourraient avoir provoqué des taux plus élevés de mortalité. Si tel était le cas, ce genre de migration serait sous-évalué dans notre corpus de données, et ce, de façon plus marquée à mesure que l'on recule dans le temps. De même, le taux de migration de retour de ces individus serait également sous-évalué si ceux-ci étaient décédés à l'étranger (voir Kouamé, 1990, p. 75, 78). Un autre biais concerne l'âge au moment de l'enquête : par définition, les aînés ont davantage contribué à la migration des époques anciennes que les jeunes gens, ce qui voudrait dire qu'un nombre plus important de migrants ayant vécu durant cette époque seraient décédés avant l'enquête.

Un second biais est causé par l'absence des migrants au moment de l'enquête, c'est-à-dire ceux à l'extérieur du Burkina Faso au moment des enquêtes. Ces gens font partie de deux catégories : 1) ceux s'étant établis à l'étranger de façon permanente ; et 2) ceux qui retourneront un jour à leur point de départ. Il n'est pas facile d'obtenir une estimation de la migration « permanente », puisque les migrants peuvent toujours décider de revenir. Mais selon Capron et Kohler (1976, p. 30), seule une minorité de migrants burkinabè – un maximum de 20 % – se sont établis en permanence en Côte d'Ivoire en 1973. Nous faisons l'hypothèse que cette proportion diminue à mesure que l'on remonte dans le temps. Si tel est le cas, nous pouvons en déduire que les histoires migratoires des migrants de retour ne seraient pas sensiblement différentes de celles des migrants n'étant jamais revenus.

Pour ce qui est du deuxième groupe, composé de migrants qui reviendront éventuellement chez eux, dans la mesure où la durée de leurs séjours n'a pas changé de façon appréciable avec le temps, leurs histoires migratoires sont probablement semblables à celles des migrants de retour questionnés au Burkina Faso en 1974-1975 et en 2000. Certaines indications existent voulant que les migrants séjournent plus longtemps en Côte d'Ivoire ; cependant, l'augmentation de la durée de ces séjours n'est que très récente et n'a pas l'ampleur suffisante

pour modifier les résultats de la période s'étendant jusqu'à la période de la première enquête. En ce qui concerne la deuxième enquête, celle de 2000, les biais sont minimisés puisqu'elle ne sert qu'à documenter une période récente, plus courte que pour l'enquête de 1974-1975. De plus, pour la mesure quantitative des flux migratoires et de leur comparaison dans le temps, nous utilisons la technique des matrices migratoires qui consistent à reconstituer l'ensemble des flux pour les cinq années précédant les deux enquêtes, en intégrant la migration des personnes absentes à l'étranger, à partir des informations fournies par les membres de la famille présents au Burkina Faso¹³.

Le problème des absents touche également l'analyse des variables individuelles dans les lieux de destination à l'intérieur du Burkina Faso. Par exemple, si l'on veut étudier les facteurs associés à l'insertion sur le marché du travail dans une ville particulière, en comparant les migrants et les non-migrants, un problème de biais se pose d'emblée. En effet, le sous-échantillon retenu (la population interrogée dans la ville en question) ne tient pas compte des personnes qui ont passé un certain temps dans la ville et qui sont ensuite reparties ailleurs. Il pourrait y avoir un biais de sélectivité si ces personnes se démarquent de celles qui sont restées. Si ce sont celles qui grâce à leur capital humain peuvent plus facilement se déplacer, les résultats du sous-échantillon restant sur place sous-estimeront la performance économique des migrants. Au contraire, si ce sont celles qui n'ont pas réussi à s'insérer qui partent, les résultats surestimeront la performance des migrants. Nous avons tenté de vérifier ce biais en réinsérant dans nos analyses biographiques de l'insertion économique à Ouagadougou tous les épisodes que les personnes non présentes ont passés dans la ville. Les résultats montrent que ce type de biais, du moins tel qu'il est mesuré dans notre étude, n'affectent pas de façon significative les analyses des facteurs (analyse multivariée). Une fois réinsérées dans les modèles statistiques, les expériences des absents ne changent pas les coefficients de régression¹⁴. Cela est une bonne nouvelle dans la mesure où toutes les études rétrospectives se basent sur de tels sous-échantillons.

Il y a enfin le problème de la fiabilité des données basées sur la mémoire. Grâce à la comparabilité des deux enquêtes nationales, il nous est possible d'examiner cette question de façon directe, ce qui n'a pas été possible jusqu'ici dans toutes les autres enquêtes rétrospectives et biographiques. Notre méthode consiste à reconstituer une période migratoire commune aux deux enquêtes. Nous avons choisi la période 1960-1973 pour laquelle il est possible d'estimer et

13. Cette méthode sera décrite en détail dans les chapitres couvrant les deux dernières périodes, soit celles de 1960-1973 et 1974-2000.

14. Dans Zourkaleini et Piché (2007b), nous n'intégrons pas l'expérience des absents alors que nous le faisons dans Zourkaleini et Piché (2007a). Les résultats demeurent inchangés.

de comparer les flux migratoires entre le Burkina et la Côte d'Ivoire en utilisant les informations provenant d'abord des répondants de l'enquête de 1974-1975, puis celles provenant de l'enquête de 2000. Les résultats sont très encourageants, surtout pour les hommes. Ainsi, la migration de ceux-ci entre le Burkina et la Côte d'Ivoire pour la période 1960-1973, selon l'échantillon de l'enquête 1974-1975, représente 29 % de toutes les migrations, alors qu'elle se chiffre à 34 % selon l'échantillon interrogé en 2000. En fait, quel que soit le flux migratoire considéré, la correspondance est remarquablement bonne. Pour les femmes, la correspondance est moins forte, mais cela peut être dû entre autres aux problèmes du petit nombre de femmes incluses dans ce flux en 2000¹⁵.

Bien que les histoires individuelles soient centrales dans l'analyse de la migration burkinabè, on doit les resituer dans un contexte plus global. C'est pourquoi nous complétons les données des enquêtes par une analyse de l'évolution historique et structurelle des sociétés burkinabè depuis la fin du XIX^e siècle, tout en portant une attention particulière à l'interaction entre les politiques étatiques (au cours de l'époque coloniale et de celles ayant suivi l'indépendance), d'une part, et les dynamiques internes de chaque société, d'autre part.

La migration burkinabè analysée de cette façon montre qu'elle constitue un phénomène complexe et évolutif qui comporte de multiples facettes. En général, la littérature sur la migration oppose les facteurs économiques aux facteurs familiaux, la migration volontaire à la mobilité forcée, et la migration découlant de facteurs internes à la migration provoquée par des facteurs extérieurs. Notre étude tente de démontrer que ces trois groupes d'opposition occultent une caractéristique fondamentale de la migration circulaire, notamment la façon dont celle-ci lie le mode de production domestique (ou familial), qui est plus directement affecté par les facteurs internes des sociétés burkinabè, à l'économie de marché, plus sensible aux facteurs externes.

On peut maintenant se demander comment les variables indépendantes retenues ici nous renseignent sur l'histoire sociale de la migration burkinabè. Premièrement, la migration ouvre une fenêtre sur l'influence de la structure sociale ; le choix de celle ou celui qui migrera et la durée de son éloignement dépendent des options envisagées à l'intérieur des ménages. L'âge est un facteur important à cet égard. Dans le mode de production domestique, par exemple, la hiérarchie des pouvoirs dans le ménage est habituellement fondée sur l'âge et sur le sexe. Le contrôle du mariage des jeunes par les aînés constitue l'un des plus importants déterminants de ce que les démographes appellent la sélectivité du migrant.

15. L'analyse détaillée est présentée dans Kabbanji (2011a).

Le sexe ajouté à l'âge est une autre variable importante dans la migration burkinabè. Comme il a été mentionné ci-dessus, les types de migrations des hommes et des femmes diffèrent. Chez les femmes, l'âge au moment de la migration est étroitement associé à l'âge auquel elles se marient ; chez les hommes, l'âge où ils migreront est associé au moment de leur entrée sur le marché du travail. Alors que les jeunes, femmes et hommes, sont la plupart du temps célibataires lorsqu'ils migrent, les femmes ont tendance à se marier à leur lieu de destination, pendant que les hommes migrants temporaires retournent habituellement chez eux pour prendre épouse. C'est pourquoi la durée de migration chez les femmes coïncide souvent avec la durée de leur séjour à l'endroit où elles se sont mariées. Chez les hommes, le séjour migratoire est beaucoup plus court, étant donné son statut temporaire. De plus, ces flux migratoires sont nettement déterminés par l'interaction des dynamiques sociales internes (division du travail et arrangements matrimoniaux) et des pressions externes (travail rémunéré).

Les variables indépendantes nous éclairent aussi sur l'intégration des migrants une fois qu'ils arrivent à destination. Qu'il s'agisse de la composition des groupes de migrants, de leurs activités économiques à destination, de l'endroit où ils séjournent, ou de la façon dont ils se logent, leur intégration varie en fonction de leur sexe. Les hommes qui franchissent des frontières internationales travaillent généralement en échange d'un salaire, tandis que les femmes qui migrent à l'intérieur même du Burkina effectuent des tâches domestiques et agricoles. Les réseaux familiaux jouent un rôle dans les deux cas.

Bien qu'elle se fonde principalement sur les données enregistrées au cours des deux enquêtes, l'interprétation de la mobilité burkinabè proposée ici fait aussi référence à des sources d'information complémentaires. Premièrement, pour ce qui est des périodes plus anciennes, dont on sait très peu de choses, l'ajout de renseignements qualitatifs est important pour la compréhension des processus migratoires. Deuxièmement, nous faisons également référence à d'autres études quantitatives de la mobilité burkinabè. En ce qui concerne les premières périodes, nous comparons les données de la première enquête avec les études s'appuyant sur des statistiques provenant des archives de l'époque coloniale. En ce qui concerne les années 1970, les données quantitatives sont plus nombreuses. Une enquête effectuée par l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM) revêt une importance particulière dans le présent contexte, car elle s'apparente en certains points à l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975 (voir Vaugelade, 1980, p. 134-147). Troisièmement, nous replaçons les histoires migratoires recueillies au cours des enquêtes dans le contexte plus large de l'évolution sociale et économique de l'Afrique de l'Ouest et du Burkina Faso au cours du xx^e siècle. En dernière analyse, la comparabilité statistique et la cohérence historique constituent les deux critères qui permettent d'évaluer les conclusions de l'enquête.

CONCLUSION

En conclusion, il nous apparaît important de rappeler quelques points majeurs. Premièrement, comparativement à d'autres parties du monde, nous en savons très peu sur l'histoire de la migration de travail en Afrique. Dans les années 1980, Stichter (1985) et Swindell (1985) ont proposé un aperçu du phénomène, mais il ne traite que de façon superficielle des dynamiques internes de chaque système migratoire. Stichter (1982) a publié une étude plus poussée sur le travail des migrants au Kenya, couvrant à peu près la même période que nous. Cependant, ses sources sont très différentes des nôtres puisqu'elle a utilisé principalement des renseignements provenant des archives coloniales, qu'elle a complétés avec des entrevues auprès des syndicalistes africains et indiens de cette ancienne colonie britannique. Deux ouvrages relativement récents ont documenté l'histoire des migrations à partir de sources orales, soit celle sur la migration des paysans dogon vers l'Office du Niger et au Ghana au cours de la période 1910-1980 (Dougnon, 2007), et celle sur la migration malienne en Côte d'Ivoire entre 1903 et 1980 (Gary-Toukara, 2008). Enfin, Cordell (2013) a mis à jour l'état des connaissances sur les migrations de travail en Afrique entre 1800 et 1975. Dans le cas du Burkina Faso, il faut mentionner le travail de l'historien burkinabè Issiaka Mandé (1995, 1997), qui couvre la période coloniale et dont nous aurons l'occasion de parler dans les prochains chapitres.

Nos analyses proposent une vision différente de l'histoire de la migration de travail en Afrique de l'Ouest. Premièrement, elles se concentrent sur un seul système migratoire, à savoir celui ayant le Burkina Faso comme point de départ et d'arrivée. Plus précisément, notre ouvrage analyse le développement de la migration circulaire, une forme de mobilité moins bien comprise, mais qui fut (et demeure) déterminante dans l'histoire sociale et économique de l'Afrique de l'Ouest. Deuxièmement, la présente étude construit surtout son analyse autour de deux enquêtes auprès de migrantes et de migrants qui projettent une vision africaine unique sur la mobilité à l'intérieur de cette colonie (et maintenant pays) du Sahel et entre ce même pays et la côte ouest-africaine ou, quoique plus rarement, d'autres régions. Enfin, elle trace l'évolution historique de ce réseau, présument – comme c'est habituellement le cas pour les études sur la mobilité dans d'autres régions du monde – que les sociétés burkinabè ont un passé qui influence leur présent. Conçue à l'origine pour faire la lumière sur le rôle de la migration au Burkina contemporain, les enquêtes dont nous nous servons ici se trouvent en quelque sorte transformées en source historique inhabituelle servant ainsi à illustrer la façon dont les sources de données démographiques africaines contemporaines peuvent être utilisées pour étudier l'histoire des populations africaines.